



# le monde hebdô Libertaire

Organe de la FÉDÉRATION ANARCHISTE

adhérente à l'I.F.A.

N°721 JEUDI 13 OCTOBRE 1988 10,00 F



**PRÉCARITÉ**

Les enjeux de la revendication d'un revenu minimum garanti.

PAGE 7

**CAMBODGE**

Après treize années de guerre, la paix au Cambodge : une mission impossible.

PAGE 8

**INFIRMIÈRES**

Le mouvement s'étend aux quatre coins de la France.

PAGE 4

**ASCOMÉTAL**

Les matraques de Joxe ne sont pas plus légères que celles de Pasqua.

PAGE 4

F.P. 2520

# communiqués éditions

## • TOULON

Le groupe région toulonnaise tiendra un stand le samedi 22 et le dimanche 23 octobre au « Forum des associations », Parc des expositions de Sainte-Musse, à Toulon (entrée libre).

## • LYON

La liaison Lyon qui vient de se créer appelle les sympathisants libertaires de la région à prendre contact avec elle en écrivant aux Relations intérieures qui transmettront.

## • PARIS

Des militants de la Fédération anarchiste viennent de créer un nouveau groupe sur Paris, du nom de « Ned Ludd ». Les sympathisants désirant entrer en contact avec le groupe peuvent écrire aux Relations intérieures qui transmettront.

## • LILLE

Se voulant avant tout un véritable service de documentation anarchiste, la bibliothèque du Centre culturel libertaire Benoît-Broutchoux compte à ce jour un millier de titres. Ses rayons peuvent encore s'élargir grâce à vos dons... Alors n'hésitez pas ! Socialisez votre bibliothèque personnelle en la confiant au Centre culturel libertaire, 1-2, rue Denis-du-Péage, 59800 Lille !

## • REIMS

Le groupe de Reims de la Fédération anarchiste vient de se créer. Pour le contacter, écrivez aux Relations intérieures qui transmettront votre message.

## • CHARTRES

Le groupe libertaire Georges-Cochon de Chartres tient une permanence mensuelle le deuxième mercredi de chaque mois, de 20 h 30 à 22 h 30, au Cercle des sociétés, 6, rue Noël-Parfait, à Chartres.

## • RENNES

Le groupe de Rennes de la Fédération anarchiste organise, le mercredi 12 octobre, à 20 h 30, à la Maison du Champ-de-Mars, une réunion-débat, précédée d'un film vidéo sur le thème volontairement très large : « L'anarchisme aujourd'hui ».

## • MONTARGIS

Les libertaires intéressés par la propagande anarchiste sur l'est du Loiret peuvent contacter la liaison FA de Montargis par l'intermédiaire des Relations intérieures qui transmettront.

## • LILLE

« La Voix sans maître », émission du groupe Benoît-Broutchoux, change d'horaires. Rendez-vous le vendredi, de 19 h 30 à 21 h, sur Radio-Campus (91.4 MHz). D'autre part, les camarades investis dans le domaine pédagogique (GFEN, ICEM, etc.) ou dans le syndicalisme enseignant (à la CFDT notamment) peuvent contacter le groupe Benoît-Broutchoux pour échange d'informations (FA, 1-2, rue Denis-du-Péage, 59800 Lille, tél. : 20.47.62.65).

## • NANTES

Le groupe de Nantes de la Fédération anarchiste continue son émission de radio (« Magazine libertaire ») sur Radio Alternantes (97.5 MHz), le samedi de 12 h à 13 h. Vous pouvez également commander le n° 4 du « Farfadet » contre 6 F en timbres en écrivant à : « Magazine libertaire » / Radio Alternantes, 19, rue de Nancy, 44300 Nantes.

## • CASSETTES

« Paroles d'un anarchiste », un entretien de 2 heures avec Maurice Joyeux, une réalisation du Centre culturel libertaire Benoît-Broutchoux. Disponible au 1-2, rue Denis-du-Péage, 59800 Lille ; au prix de 80 F les 2 cassettes (prévoir 7 F pour les frais de port).



## Editions du Monde libertaire

Les éditions du Monde libertaire viennent de faire paraître deux ouvrages :

- « Œuvres choisies », Camilo Berneri ;
- « Sous les plis du drapeau noir », le tome II des souvenirs de Maurice Joyeux.

Vous pouvez les acheter ou les commander à la librairie du Monde libertaire au prix unitaire de 120 F.

## • BANDE DESSINÉE

Quelques exemplaires de la bande dessinée consacrée à B. Broutchoux sont encore disponibles au Centre culturel libertaire de Lille (20 F + 11 F de port). Idem pour le numéro 1 de « Pistes » consacré à l'éducation (25 F + 11 F de port) et l'interview de Maurice Joyeux (87 F les deux cassettes, port compris). Pour toute commande : CCL, 1-2, rue Denis-du-Péage, 59800 Lille.

## • AFFICHE

La Fédération anarchiste vient de faire paraître une nouvelle affiche sur la campagne pour une répartition égalitaire des richesses. Elle est disponible à la librairie du Monde libertaire au prix de 1 F l'exemplaire.

## TRAVAILLEURS, CHÔMEURS, PRECAIRES

# LUTTONS

■ POUR GARANTIR A CHACUN L'ACCÈS AU logement, à la santé, à la culture, à un revenu décent.

■ POUR UNE RÉPARTITION « égalitaire » des richesses.

**FEDERATION ANARCHISTE**  
145, rue Amelot, Paris-11<sup>e</sup>. Tél. 48.05.34.08.

## • « CONTRE VENTS ET MARÉES »

Le journal « Contre Vents et Marées » n° 52 d'octobre 1988 vient de paraître. Il est disponible à la librairie du Monde libertaire au prix de 5 F.



# éditions

## AUTOCOLLANTS

Deux autocollants « Anarchie » et « Anarchisme » imprimés en deux couleurs (rouge et noir) sont disponibles aux prix de : 2 F l'unité, 1 F de 10 à 50 exemplaires et 0,50 F à partir de 50 exemplaires (plus les frais de port). Deux autocollants « Louise Michel » et « Humeurs Noires » sont disponibles (en noir et mauve) aux prix de : 1 F l'unité, 0,80 F de 10 à 50 exemplaires et 0,50 F à partir de 50 exemplaires (plus les frais de port). Vous pouvez vous les procurer à la librairie du Monde libertaire et auprès du groupe « Humeurs Noires », BP 79, 59370 Mons-en-Barœul (chèque à l'ordre d'ALDIR).

## Souscription

Sous les pavés... un livre. Les émissions « Femmes libres », « Chronique du lundi », « Blues en liberté », « Chronique syndicale » de Radio-Libertaire, le groupe Pierre-Besnard de la Fédération anarchiste fêtent les 20 ans de Mai 68 en allant à la rencontre de quelques-uns et quelques-unes de ces anonymes qui ont été les véritables « acteurs » et « actrices » de Mai 68. Les témoignages de nos rencontres seront publiés à l'automne prochain. Pour nous aider à les faire paraître, nous lançons une souscription de 50 F minimum. Les chèques sont à libeller à l'ordre de H. Lenoir et à adresser à la librairie du Monde libertaire, 145, rue Amelot, 75011 Paris.

## Cycle de cours sur l'anarchisme

La Commission propagande des Relations intérieures organise une série de cours sur l'anarchisme. Ceux-ci aborderont les thèmes essentiels de la pensée anarchiste et seront l'occasion de discussions.

- le 18 octobre : « Qu'est-ce que l'anarchisme ? », ses idées-forces, sa spécificité ;
- le 25 octobre : « Le mouvement anarchiste en France », ses origines, ses développements, la situation actuelle ;
- le 1<sup>er</sup> novembre : « Fondements économiques d'une société égalitaire », la lutte contre le capitalisme et toute forme de privilèges ;
- le 8 novembre : « Le fédéralisme libertaire », une autre manière de s'organiser dans la liberté ;
- le 15 novembre : « La question de l'Etat », conceptions anarchistes et conceptions marxistes ;
- le 22 novembre : « L'anarchisme et le monde du travail », méthodes d'intervention et pratiques libertaires de l'action directe ;
- le 29 novembre : « Les anarchistes dans les mouvements révolutionnaires », l'anarchisme à l'épreuve de l'histoire ;
- le 6 décembre : « Comment lutter et s'organiser aujourd'hui ? », l'action au quotidien.

Ces cours auront lieu le mardi à 20 h 30, au local du groupe Louise-Michel de la Fédération anarchiste, 10, rue Robert-Planquette, Paris 18<sup>e</sup> (métro Blanche).

Fédération anarchiste

## • AFFICHE

Les groupes de Toulouse et de Perpignan viennent d'éditer une affiche sur la Kanaky. Celle-ci est en vente à la librairie du Monde libertaire (affiche 40 x 60, impression noire sur papier blanc). Prix de vente : en-dessous de 10 exemplaires, 5 F l'unité ; au-dessus de 10 exemplaires, 1 F l'unité.

# KANAKY



FEDERATION ANARCHISTE

Permanence du secrétariat aux relations intérieures :

le samedi, de 14 h 30 à 18 h,  
145, rue Amelot, 75011 Paris (M<sup>o</sup> République)  
Tél : (16.1) 48.05.34.08

Rédaction-Administration : 145, rue Amelot, Paris 11<sup>e</sup>  
Directeur de publication : Maurice Joyeux  
Commission paritaire n°55 635  
Imprimerie : Roto de Paris, 3, rue de l'Atlas, Paris 19<sup>e</sup>  
Dépôt légal 44 149 - 3<sup>e</sup> trimestre 1977  
Routage 205 - Publi Routage  
Diffusion SAEM Transport Presse

**Abonnez vous !**

**LE MONDE LIBERTAIRE**  
Rédaction-Administration  
145, rue Amelot, 75011 Paris, tél : (16) 1.48.05.34.08

TARIF	France (+ DOM-TOM)	Sous pli fermé (France)	Etranger
1 mois, 5 n°	35 F	70 F	60 F
3 mois, 13 n°	95 F	170 F	140 F
6 mois, 25 n°	170 F	310 F	250 F
1 an, 45 n°	290 F	530 F	400 F

Abonnement de soutien : 350 F. Abonnement étranger sous pli fermé : tarif sur demande. Pour les détenus et les chômeurs, 50% de réduction sur les abonnements de 3 mois et plus en France métropolitaine (sous bande unieusement).

**BULLETTIN D'ABONNEMENT**  
à retourner au 145, rue Amelot, 75011 Paris (France).

Nom ..... Prénom.....  
Adresse.....  
Code postal..... Ville.....  
A partir du n°.....(inclus) Pays.....

Abonnement de soutien  
Chèque postal Chèque bancaire Autre

Règlement à l'ordre de Publico à joindre au bulletin  
Pour tout changement d'adresse,  
joindre la dernière bande de routage.

# sommaire

PAGE 2 : Informations des groupes de la Fédération anarchiste — PAGE 3, Dans le monde : Le Chili, Editorial — PAGE 4, Luttes : Ascométal, PTT, Infirmières — PAGE 5, Société : Serge Livrozet en prison, Skins à Lille, Procès d'antimilitaristes. En bref — PAGE 6, Social : Maîtres-directeurs, L'université en crise — PAGE 7, Social : RMG, Manifestation contre le RMI — PAGE 8, Dans le monde : Cambodge, une plaie ouverte — PAGE 9, Informations internationales : Corée du Sud, Belgique, Espagne, Revue de presse — PAGE 10, Histoire : La Révolution française et la crise — PAGE 11, Expressions : Notes de lecture, Programmes de Radio-Libertaire — PAGE 12, Politique : Elections cantonales, La décentralisation.

## CHILI

## Vers une démocratisation de la société ?

Le « commando du « no » » s'est installé face au bâtiment où siège la junte militaire. Aucune pancarte ne vient le signaler ! Il faut entrer dans ses bureaux pour savoir que c'est là, à deux pas du quartier général des généraux, que les anciens persécutés du régime (des socialistes aux démocrates-chrétiens) préparent le 5 octobre. Pour un peu, on croirait que le Chili est déjà entré en démocratie et qu'il vit cette situation tranquillement, même si le discours évoque des horreurs toutes récentes.

La télévision reste discrète : il faut attendre 23 heures pour que les deux programmes de 15 minutes accordés respectivement aux partisans du « no » et du « si » passent à l'antenne. Le bilan est lourd : 500 prisonniers politiques, 700 disparus, 3 militants communistes égorgés en 1985. Les 15 minutes de propagande pour le « no » à la télévision rafraîchissent les mémoires.

## Répression, ras-le-bol !

Sur le plan économique, dans les « poblaciones », la grande majorité des familles dispose de 5 000 pesos (112 francs) par mois pour vivre (le coût de la consommation du pain par mois est de 4 000 pesos !). Sur 12 millions de Chiliens, 5 millions sont considérés comme très pauvres.

Aujourd'hui, l'Eglise chilienne est plus conciliante avec le régime. Au cours de la traditionnelle messe du 18 septembre, jour de l'indépendance, monseigneur Fresno s'est borné à demander « la fin des haines politiques ».

## La Constitution

La Constitution « légitime » et frauduleuse de 1980 a mis en place un mécanisme conduisant à une démocratie autoritaire et protégée. Il convient de rappeler que cette Constitution a été votée par les Chiliens en l'absence totale de liberté : sans presse d'opposition, sans accès à la télévision, etc.

Le « si » au plébiscite aurait permis à Pinochet de prolonger son mandat de 8 ans. Avec une majorité de « no », il se maintiendra au pouvoir pendant un an. Au terme de ce délai, il organisera les élections à la présidence de la république et à l'Assemblée nationale. Cependant, Pinochet gardera la possibilité de désigner un tiers des sénateurs, dont lui-même, qui sont nommés à vie.

De même, il garde le pouvoir de désigner les commandants en chef de l'armée. Maintenant que la victoire du « no » est une réalité, on peut se demander si les délais seront respectés, et si Pinochet appliquera la Constitution qu'il a lui-même élaborée.

Pinochet peut instaurer l'état de siège ou l'état d'urgence ; il con-

trôle la télévision, la presse, la radio ; maître d'un pouvoir judiciaire à ses genoux, grâce à une répression ininterrompue (prison, torture, disparitions, etc.), il possède des moyens innombrables pour faire du plébiscite et de l'ensemble du processus électoral une vaste tricherie, malgré quelques concessions à l'opposition

(particulièrement l'opposition bourgeoise). Face à un tel régime, le dialogue n'est pas de mise. Il convient d'élaborer une politique capable de rapprocher le peuple désarmé des soldats et officiers démocrates. Les partis qui n'ont pas la même idéologie sont unis dans une même lutte pour la démocratie.

Il est indispensable de faire justice face aux violations des droits de l'homme. Il convient de rétablir les travailleurs dans leur dignité, de défendre leurs intérêts de classe. Ces préoccupations doivent être présentes dans la mise en place du processus démocratique dans la société chilienne.

MARCELLO (exilé chilien)



## PINOCHET

## Une opération médiatique ?

La semaine passée, nous avons été nombreux à éprouver une certaine joie. Un dictateur s'est emmêlé dans une toile qu'il a lui-même tissée, et ce n'est pas pour déplaire aux anarchistes.

Apparemment, Pinochet s'est ridiculisé dans une opération médiatique d'envergure internationale. Les technocrates formés dans les meilleures universités américaines avaient pourtant planifié l'offensive. Perez de Arce, chef de file de la campagne pour le « oui à Pinochet », s'est fait voler son plébiscite. Mais le risque politique, comme nous allons le voir, était calculé. Il s'agissait de montrer au monde — plus de 350 observateurs internationaux ont surveillé le bon déroulement du scrutin — que le peuple chilien suivait majoritairement le Franco de l'hémisphère sud.

## Une bonne publicité

Après 15 années de dictature militaire, et fort de résultats économiques moins catastrophiques que ses voisins immédiats, le régime a choisi la période actuelle pour se parer de la légitimité démocratique.

C'est que les temps sont durs pour les brutes galonnées au pouvoir et l'oncle Sam, après avoir joué du bâton, a besoin d'une période de carottes pour tenir un tiers monde endetté et affamé. L'esprit de révolte qui souffle sur la planète semble troubler les modèles et les simulations macro-économiques mondiales de nos meilleurs économistes ; l'instabilité monétaire paraît sensibiliser l'Occident à l'éventualité démocratique des pays aux comptes trop largement débiteurs. Le vernis démocratique, par les multiples compromis qu'il tolère, permet une exploitation stable et d'autant plus « légitime » de la population.

La clique de Pinochet aura donc concédé à ses employeurs américains deux semaines de démocratie, et bien que vaincue par les résultats des urnes (54,3% de non à Pinochet), le régime s'en tire très honorablement aux yeux des

Etats du monde dit libre. En effet, l'opposition se sera exprimée, les journaux nous auront informés et l'armée elle-même aura été jusqu'à veiller au bon déroulement du scrutin. Pinochet a jeté à la face du monde ce référendum, et combien de démocraties populaires, à commencer par Cuba, peuvent se targuer d'organiser une pareille consultation ? Quel régime a la force de tolérer la critique et la contradiction ?

## Comment chasser un dictateur ?

Il n'est resté pas moins que l'intervention de la population, pendant ces quelques jours, met le dictateur dans une situation délicate. Le rue est occupée quotidiennement par des manifestations réclamant le départ de Pino-

chet, et il y a fort à parier que l'odeur de liberté enflamme le peuple chilien, dont la volonté revendicative, liée à une situation économique dramatique pour 5 millions de laissés-pour-compte (soit 40% de la population du pays) sort renforcée de l'épreuve.

A peine les bulletins de vote dépouillés, les premiers manifestants tués par balles étaient dénombrés, mettant en évidence les limites d'un victoire électorale. Plus de 54% des voix ne suffisent pas à chasser un dictateur, et il est légitime, ici encore, de poser cette question : quelle élection aura économisé un combat ? Notre sentiment est qu'il faudra plus que des bulletins de vote pour forcer Pinochet à tenir ses promesses pour 1989.

Xusep BENLLIURE

## Editorial

Du pain ! criaient ceux que la Convention de 1792 avait acculé à la famine. Ils étaient aux Tuileries, devant ce palais de malheur, et tous les faubourgs parisiens comprenaient alors parfaitement que la République n'était qu'une putain et qu'elle se vendait au plus offrant.

Deux cents ans plus tard, après avoir connu les affres du colonialisme français et républicain, ils sont des centaines de milliers à crier, eux-aussi, du pain ! Ils sont des centaines de milliers de jeunes dans cette Algérie martyrisée, traumatisée, sans liberté ; ils sont là, crient leur désespoir, leur mal de vivre, leur révolte face à la soldatesque néo-coloniale qui stoppe ce pays depuis vingt-six ans.

Que peuvent-ils espérer ? Que peuvent-ils légalement revendiquer ? Un retard économique redoutable, une démographie galopante, enfin un obscurantisme politique et religieux insupportable plongent ce malheureux pays dans une détresse matérielle et morale dont peu de Français soupçonnent toute l'ampleur du désastre.

Nos amis algériens, des deux côtés de la Méditerranée, sont exploités, aliénés, déportés, censurés, enchaînés et toujours condamnés au silence. Ohé ! les grandes gueules du Parti socialiste ; les forts en thème ; tous ceux qui nous parlent de liberté, d'égalité, de fraternité. Vous allez un peu la ramener ! Allez-vous reprendre la position verticale et cesser de vous prosterner devant vos idoles ? Allez-vous enfin dénoncer l'odieuse silence que l'Etat français fait respecter, impose à la communauté algérienne vivant en France ? Etes-vous capables de nous dire que les limites de l'impossible ne peuvent pas être, tous les jours, repoussées ? Et que, pour des raisons économiques et politiques, on ne peut pas éternellement se taire !

Que bien sûr 800 000 travailleurs algériens ça pèse lourd dans la balance du pouvoir, mais que l'on ne peut pas, quand on se prétend socialiste, réduire au silence tous ces hommes et ces femmes, sous prétexte que Mitterrand est copain comme cochon avec le camarade dictateur Chadli !

Allons, un peu de courage, abolissez la censure, laissez nos amis, faites taire l'ambassade et la préfecture, respectez les Algériens, respectez tous les immigrés. Et quant aux anars, ils reprendront le discours d'Albert Camus, ils vous parleront de cette belle terre d'Algérie.

Les enfants algériens sont en insurrection. Dépouillés, désabusés, exaspérés, ils sont enfin à l'image de l'« Homme révolté » : dignes, libres, magnifiques ! Ils rompent la fatalité, ils reprennent leur destin en main !

Les enfants d'Algérie nous donnent une belle leçon. Comme eux, reprenons le grand discours de la liberté, comme eux, démontrons à tous que les termes de liberté et de justice sont synonymes, comme eux, faisons partager aux hommes l'amour de la liberté retrouvée et tendons la main aux camarades algériens.

Après s'être débarrassés du colonialisme français, les hommes d'Algérie affrontent la dictature du parti. Avec eux, haut les cœurs ! avec eux, debout les hommes d'esprit ! Ils sont, tous ensemble, pareil à Sysyphe ; mais comme le disaient certains vieux individualistes anarchistes : « Ils ont commencé à contourner le rocher et, s'il le faut, contraints et forcés, ils le briseront ».

## Chili, les plébiscites passent, Pinochet reste !

Les analyses simplistes qui renvoient dos à dos démocratie et dictature sont souvent le fait d'intellectuels déconnectés des réalités, auxquels l'on pourrait souhaiter un petit séjour en Dictature, afin qu'il puissent sentir la différence. Nous n'irons pas jusqu'à prétendre qu'entre « démocratie » et « dictature » il y a la même différence qu'entre la vie et la mort (1), mais l'Amérique latine souffre de ses généraux qui étouffent la liberté d'expression et perpétuent l'exploitation d'une population aux abois. Si un peu de liberté d'expression jaillit dans l'un de ces pays, nous nous sentons solidaires et interpellés. Même si, là-bas comme ici, nous ne nous faisons aucune illusion sur le potentiel d'une démocratie à régler la facture sociale, préférant toujours privilégier la lutte et l'action aux joutes électorales.

Le Chili nous est resté en travers de la gorge. C'est que le dénommé Allende a fait la preuve, par le sang, que le changement social par la démocratie est impossible dans le cadre institutionnel. Le coup d'Etat militaire a été une révélation pour beaucoup de socialistes : on ne peut décidément pas faire confiance à l'armée !

Allende, homme courageux, est mort pour ses idées victime des généraux. Malgré le respect qu'on peut éprouver pour l'homme, nous continuerons inlassablement à critiquer ses idées de transformation par l'Etat. Ces mêmes idées conduisirent les socialistes espagnols à refuser les armes à un peuple qui, trente-sept ans plus tôt, s'opposait dans la rue à une armée putschiste.

X. B.

(1) Raoul Alfonsín, président social-démocrate argentin.

## SAINT-ÉTIENNE

## Les sidérurgistes assommés et gazés

LES matraques de Joxe ne sont pas plus légères que celles de Pasqua, les sidérurgistes de l'usine du Marais, à Saint-Etienne, viennent de s'en apercevoir.

Le 29 septembre, ils avaient décidé de manifester devant la préfecture. Ce n'était pas la première fois, puisque voilà plus de six mois, qu'ils se battent contre les suppressions d'emploi annoncées par la direction d'Ascométal. Mais, cette fois, le gouvernement a voulu leur faire comprendre que ce n'est pas parce que les « amis des travailleurs » sont aux commandes que tout est permis, en particulier de venir, ainsi qu'ils l'avaient déjà fait, déposer un lingot de quatre tonnes devant l'entrée principale de « l'hôtel » du département...

Donc, ce jour-là, à cinq cents mètres de l'usine, les attendait une compagnie de CRS munie de son équipement complet. Le contact fut « chaleureux », et le vieux quartier industriel du Marais, transformé en champ de bataille, noyé dans les gaz lacrymogènes, avec mini-barricades et contre-attaques à la barre de fer, appuyées par des engins lourds lancés contre les « forces de l'ordre ». Des ouvriers sortirent des usines avoisinantes pour donner un coup de main. Il y eut des blessés de part et d'autre, dont un commissaire de police. Le directeur adjoint de l'usine et le patron des « affaires sociales » qui voulaient s'interposer furent, eux aussi, matraqués, ce qui introduisit une note d'humour dans la morosité ambiante.

## Coupes claires

Il est vrai que ce n'est pas la joie à l'usine du Marais depuis qu'il y a six mois de nouvelles suppressions d'emplois ont été annoncées dans la

sidérurgie, plus précisément dans les fabrications d'aciers spéciaux et de construction destinées en grande partie à l'automobile et regroupées dans Ascométal, filiale d'Usinor-Sacilor.

Trois cent cinquante disparitions de postes sont programmées à l'usine des Dunes, près de Dunkerque, trois cent cinquante, également, à Hagondange, dans la Moselle, cent soixante-dix à Fos-sur-Mer. A Corbie, dans la Somme, l'installation de transformation à froid sera fermée.

A l'usine du Marais, à Saint-Etienne (ex-Creusot-Loire), trois cent soixante-dix travailleurs sur sept cents devront partir avec l'arrêt, en juillet 1989, de l'aciérie et du blooming. Seul le train finisseur devrait continuer le laminage de produits en provenance de l'aciérie de Fos-sur-Mer. De l'avis général, cette formule — une usine sidérurgique sans aciérie ! — n'est pas viable et tout indique que l'on s'achemine vers la fermeture totale d'une installation qui constituait la première entreprise sidérurgique de Rhône-Alpes.

Compte tenu de la sous-traitance et des nombreuses entreprises extérieures concernées, ce serait alors plusieurs milliers d'emplois qui disparaîtraient encore dans un département comptant déjà 40 000 chômeurs.

## Au fil des restructurations

Ce site du Marais a vu s'écouler cent vingt années de sidérurgie stéphanoise. Plus d'un siècle avec combien de morts, de mutilés, de corps meurtris, d'yeux brûlés, de poumons ravagés. Car dans ce métier, il faut parfois risquer sa peau chaque jour pour gagner sa vie.

Une grande partie de la sidérurgie fine de la Loire avait été concentrée au Marais, au milieu des années cinquante, au moment de l'introduction de nouvelles techniques qui transformaient le métier. (Les « mutations technologiques » ne sont pas des nouveautés !) L'objectif de ces restructurations a toujours été l'accroissement de la productivité, l'abaissement des coûts par la réduction des effectifs. Et tel était, évidemment, le but de toutes les opérations qui suivirent pendant trente ans. Dans les années soixante-dix, Creusot-Loire, à l'avant-garde, entreprit de transférer une partie de ses fabrications dans les pays qui constituent des réservoirs de main-d'œuvre à bon marché, comme le Mexique et le Brésil (où émigra, en particulier, le moulage des énormes roues de turbines pour centrales hydrauliques, coulées jusqu'alors au Marais). Et c'est ainsi que, progressivement, les effectifs de l'usine passèrent, en vingt ans, de près de deux mille personnes à sept cents. Avec ce correctif cependant : à ces emplois permanents se sont ajoutés de plus en plus massivement les contrats à durée déterminée et l'intervention des entreprises extérieures.

## Après Longwy, Pompey Décazeville

La colère a fini par exploser car, depuis six mois, la direction générale d'Ascométal fait la sourde oreille aux demandes d'information répétées des syndicats sur le sort réservé à chacun au mois de juillet prochain. Elle s'assoit même carrément sur les dispositions des lois Auroux prévues pour de telles circonstances. On imagine l'état d'esprit de ceux qui, parmi les tra-

vailleurs du Marais, ont déjà connu les joies et les émotions des restructurations (et des charges de CRS) à Longwy, Pompey, Décazeville et croyaient, à Saint-Etienne, en avoir fini avec leurs misères...

Tout le monde — syndicats, cadres, élus — proclame que l'usine est rentable, même le maire très réactionnaire de Saint-Etienne qui alla jusqu'à préconiser une sorte d'« autogestion » sous l'égide de la municipalité ! Jusqu'à présent, Fauoux, le très catholique ministre de l'Industrie (licencié en théologie, ex-PDG de Saint-Gobain) refuse de s'occuper du problème, sous le prétexte que les entreprises nationalisées doivent disposer d'une pleine autonomie de gestion. Cette attitude provoque la vertueuse indignation des socialistes locaux et de la section de l'usine du PS qui pleure sur ce « peuple de gauche » qui, pourtant, « a apporté son soutien au Président et au Premier ministre ». A quoi cela sert-il, mon Dieu,

de bien voter ? A choisir, pardi, celui qui vous donnera des coups de trique !

## Les tourments de la CGT

Bien entendu, dès le 29 au soir, l'usine était occupée. Au dernières nouvelles, cependant, le travail a repris. Et ce n'est pas étonnant. Dès le début de ces événements, la CGT s'est demandée, en effet, s'il n'y avait pas là une sombre machination pour... pousser les travailleurs du Marais à la grève illimitée ! Il n'existe pas l'ombre d'un argument qui puisse étayer cette thèse. Mais le syndicat s'est préoccupé, lui, du sort de « nos clients », en l'occurrence Peugeot et Renault dont certains ateliers auraient pu être rapidement paralysés. Il doit bien se trouver des naïfs pour prétendre qu'il aurait pu s'agir là, d'un excellent moyen de pression...

Sébastien BASSON

## INFIRMIÈRES

## La colère monte !

VINGT ans après, la Sorbonne « occupée » ! Au moins pour une journée, celle du 8 octobre. Les infirmières avaient fait le pari de remplir l'amphi Richelieu de délégués venant des quatre coins de la France. En effet, des centaines d'infirmières et infirmiers, représentant 400 hôpitaux et cliniques d'Ile-de-France et de 84 villes de province, étaient au rendez-vous pour le lendemain pour certains, pour le lundi 10 octobre pour d'autres. Mais grève dans tous les cas, de 24 heures, reconduite chaque jour jusqu'à satisfaction des revendications :

- un statut commun à l'ensemble des infirmières salariées, dont un rattrapage immédiat de 2 000 F pour porter les salaires au moins à 8 000 F net (hors primes), une revalorisation des primes pour leur intégration au salaire, au 13<sup>e</sup> mois ;
- un plan d'urgence pour la santé par l'arrêt des suppressions de postes et par la création de postes, entre autre l'embauche des nouveaux diplômés ;
- une formation continue de 10 jours par an et l'abrogation de l'arrêté du 23 décembre 1987 (qui n'exige aucun niveau pour l'accès aux écoles d'infirmières).

Les pseudo-négociations ouvertes, par Evin, aux organisations syndicales ont plutôt conduit la coordination — à présent nationale — des infirmières à durcir le ton. « Attention, monsieur Evin, la colère monte. Vous avez pris la responsabilité de provoquer une grève nationale reconductible », dirent-elles le soir du 7 octobre, après la suspension des négociations. Un milliard, soit 312 F d'augmentation mensuelle sur une carrière de dix ans : quel mépris ! Fortes des manifestations du 6 octobre particulièrement réussies malgré

pluie et vent, fortes, aussi et surtout, de la mobilisation dans de très nombreux établissements hospitaliers publics, mais aussi privés, elles n'ont aucune raison de céder tant que le compte n'y est pas.

D'autant que d'autres personnels se mobilisent et se coordonnent par catégories comme les aides-soignants et les agents des services hospitaliers, comme les paramédicaux, comme les infirmières anesthésistes (à l'origine de l'actuel mouvement, puisqu'elles avaient lutté l'hiver dernier pour un statut et une revalorisation professionnelle et salariale) ou se coordonnent tous personnels confondus comme la coordination des personnels de santé et celle des personnels de psychiatrie. Et pour couronner le tout : le comité de liaison récemment créé afin d'éviter des actions trop dispersées. La démonstration du contournement des organisations syndicales, qui elles-mêmes se permettent de continuer à nier la coordination des infirmières. Alors, les fédérations syndicales se cantonnent à appeler à une manifestation nationale le 13 octobre, mais c'est la coordination qui l'organise, qui décide de l'heure et du parcours !

Déterminées, oui, elles le sont. On veut les oublier, Evin et les fédérations cherchant à se mettre d'accord sur des miettes à partager entre plusieurs catégories au-delà des seules infirmières ; eh bien ! elles appellent à chacun que ce sont elles qui déterminent la grève, qui conduisent le mouvement : n'ayant pas reçu le soutien des organisations syndicales (même si bon nombre de militants sont dans le mouvement, à la « base »), elles n'accepteront donc pas leur contrôle. Et c'est cela qui aujourd'hui fait leur force.

L. N.

(Gr. Pierre-Besnard)

## PTT

## Ça bouge avec la Poste

Cet article retrace dans ses grandes lignes le mouvement de grèves qui secoue la poste parisienne dans la période du 18 septembre au 8 octobre. A sa parution, la situation risque d'avoir fortement évolué.

## La rédaction

LES quelques 12 milliards de profits enregistrés l'an dernier par l'entreprise Poste ont coûté cher aux postiers ; ce sont les réorganisations de services (fusion et polyvalence des positions de travail, interpénétrations) qui accroissent la charge de travail de chacun, le recours systématique et permanent à ces travailleurs, précaires, sous-payés et taillables et corvéables à merci, que sont les auxiliaires « saisonniers », et autres palliatifs (« heures de califs »)... C'est aussi le salopage du boulot au nom de la rentabilité et de la productivité. Le tout pour un salaire moyen d'agent titulaire avoisinant les 5 000 F. C'est donc un malaise profondément enraciné, se transformant en un ras-le-bol, qui déborde, que traduit le mouvement qui depuis plusieurs semaines agit les bureaux parisiens de soubresauts convulsifs.

## Un mouvement spontané

Une semaine après le conflit sur les effectifs gagné à Paris 12, c'est Paris RP, rue du Louvre, qui débrayait à son tour, le 28 septembre. Alors que la veille, la journée d'action CGT, à laquelle s'étaient

jointe la section locale CFDT, atteignait péniblement 16% de grévistes, le mercredi 28 septembre, c'est spontanément que les préposés posaient la sacoche, bientôt rejoints par les autres services (tri, guichets...).

Au fur et à mesure que les grévistes durcissaient leurs positions, la direction régionale concédait de plus en plus d'effectifs titulaires, pour en lâcher 34 (sur 125 demandés) après 24 heures de grève. Le ras-le-bol trop longtemps contenu commençait à s'exprimer ; et à la revendication sur les effectifs (remise à niveau en effectifs titulaires, plus une seule suppression d'emploi) se joignait maintenant celle sur les salaires (1 500 F d'augmentation uniformes pour toutes et tous).

Les assemblées générales étaient suivies et animées, les portes bloquées interdisaient tout trafic de courrier et de fonds, et l'administration n'arrivait pas à chiffrer le nombre de grévistes. Le mouvement gagnait Paris 5, où le personnel, à 90% en grève, décidait d'occuper le bureau dans la nuit du jeudi au vendredi, et de Paris 18 où la grève démarrait le vendredi. Alors, la CGT appela à la reprise du travail rue du Louvre, et la CFDT se borna à accompagner le mouvement sans y apporter une dynamique d'actions. Ce qui s'est passé, il appartient au personnel d'en tirer le bilan et des enseignements pour l'avenir.

En l'absence d'un mot d'ordre de grève centralisateur, une sorte de mouvement tournant se développa sur des revendications similaires dans plusieurs bureaux, les

jours suivants : assemblées générales massives à Paris 8, 10, 11, 16, 20, etc. Après Paris 12, la RP, Paris 05, la grève démarra à Paris 18 et 19, Torcy et Châteaule-Landon (77), le Pré-Saint-Gervais (93), etc., le conflit sembla d'apaiser et redémarrera le 7 octobre.

Dans la même période se tenait le conseil supérieur des PTT (le 3 octobre), l'ouverture des négociations salariales dans la fonction publique (le 4 octobre), le budget 1989 doit être adopté courant octobre... L'heure n'est certainement pas aux conflits locaux.

Face à l'intransigeance du ministre (suppression de 4 125 emplois en 1989, pas de rattrapage sur les salaires), les organisations syndicales doivent désormais prendre leurs responsabilités. Lundi 10 octobre, les centraux de Paris 15 et 11 devraient être en grève, peut-être rejoints par d'actions, dont on ne sait trop ce qu'il faut attendre tant sa pratique diffère du discours. Fait nouveau, le syndicat parisien des postaux CFDT a déposé à partir du même jour un préavis de grève sans limite de temps. Pas grand espoir de ce côté-ci non plus, cette attitude ayant été évidemment immédiatement condamnée par la fédération CFDT-PTT.

Tout repose donc sur la détermination des postiers, pour que la période qui commence le lundi 10 octobre, dépasse les conflits locaux (bien loin d'être réglés), pour atteindre un mouvement de plus grande ampleur.

G. C.



## EXTRÊME DROITE

## Il aura fallu un mort...

**A** Lille, en plein centre ville, un jeune de 27 ans, sans domicile fixe, dort sur un banc public. Ce jeune sans domicile fixe, endormi, a été frappé à coups de « Doc Martens » en pleine tête à 20 h 15, le samedi 1<sup>er</sup> octobre, à 50 mètres de la préfecture, dans un petit square.

Le groupe de skinheads continua tranquillement sa virée après ce bref tabassage qui entraîna la mort de Patrick Le Mauff, pourtant secouru rapidement par les habitués du square, les autres laissés-pour-compte de notre société.

## La liste est longue

Cette même bande de skins avait déjà, l'après-midi même du meurtre, attaqué le gardien du bus des sans-abris. Une autre bande, le 29 septembre, avait attaqué des lycéennes, à la sortie du lycée de Lambert. Le 30 septembre, c'est une autre agression, par des skins, à la sortie d'un LEP. La liste est longue, trop longue, à Lille et dans ses environs, des agressions, rackets et tabassages perpétrés par les skins. Ceux-ci sont regroupés autour d'organisations politiques comme Troisième voie (qui présentait un candidat aux cantonales de Tourcoing-sud : Philippe Carton), et également du GUD, dont le représentant au conseil d'administration à la fac de Lille III, A. Patin (tête de liste du mouvement), a été condamné et relâché à la suite des « expéditions » de Rouen et de Brest il y a 5 mois. Les autres grou-

pes, comme les JNR (Jeunesse nationaliste révolutionnaire) (sic), recrutent et dirigent également les skins de Lille, ainsi que le groupe Léon-Degrelle (du nom d'un ancien collaborateur flamand qui défendait le national-socialisme).

Nous ne nous taisons pas non plus face au « laxisme » (?) des flics et de la justice, puisque les flics municipaux sont des modèles pour les skins : le 10 septembre, quatre flics emmènent de force un jeune de dix-sept ans dans leur véhicule, le

tabassent au poste et ailleurs, l'enferment dans le coffre de leur voiture pour aller le balancer deux fois de suite dans le canal de Watrelles... Un de ces flics avait déjà été viré de deux mairies auparavant pour son zèle (ils seront défendus par M<sup>e</sup> Garaud, bien connu après les multiples procès pour *Minute*, *Le chardon* et les tueurs d'Ouvéa...).

Ces skins, nouveaux SA, sont produits par la crise nous disent les médias ! Ceux-ci ne sont certes pas

à une contradiction près. En effet, les skins justifient leurs actes en exprimant (en bavant) leur haine et leur violence contre les immigrés, les sans domiciles fixes, les punks... contre tous les « inutiles ». Les skins, eux, ne sont pas victimes de la crise mais en profitent pour installer leurs idées nauséabondes.

Huit de ces skins ont été arrêtés suite au meurtre du 1<sup>er</sup> octobre et sont inculpés de non-assistance à personne en danger (et non pas de complicité de meurtre), l'auteur

préssumé du coup de pied mortel a été arrêté. Les autres, très bavards, s'expriment sur TFI et quelques radios avides de sensationnel.

## Un « cahier noir »

La réaction ne s'est pas faite attendre à Lille : un « cahier noir » des actions des skins recueille les multiples infos sur les skins et autres nationalistes, et une manifestation de protestation s'est déroulée à Lille le 5 octobre, rassemblant plus de 600 personnes. La police nous a interdit d'ailleurs l'accès au square Richebet, lieu de l'agression.

Cette manif faisait suite d'ailleurs à celle du 4 octobre (rassemblement national) contre le projet de loi relatif au RMI (revenu minimum d'insertion). Car l'antifascisme ne doit pas, à notre avis, se borner à dénoncer les idées. Il doit aussi permettre de reconquérir le terrain social délaissé, où l'extrême droite, sous toutes les formes, tente d'infiltrer les diverses associations d'aide aux chômeurs (pour les Blancs et les Français comme à Roubaix) leur présentant ainsi leurs vues fascisantes expliquant la crise.

BERNARD

(Gr. « Humeurs noires »)



## PRISON

## Serge Livrozet de nouveau emprisonné

**L**ES magistrats sont rancuniers... Emprisonné en août 1986, inculpé dans cette fameuse affaire de faux billets (la plus importante jamais réalisée en France, si l'on en croit la police), Serge Livrozet avait été remis en liberté en mars 1987. Six mois de détention avaient été nécessaires aux magistrats pour qu'ils s'aperçoivent que rien de solide ne pouvait être retenu à l'encontre de l'écrivain.

Les preuves de sa prétendue culpabilité ? Elles se sont toutes avérées fantaisistes. Les policiers chargés de l'enquête ont dû reconnaître

que Serge Livrozet n'était pas présent au siège des « Lettres Libres » lors de l'impression des fausses coupures. Ses empreintes sur les films qui ont servi à l'impression ? Serge Livrozet l'explique ainsi : avant son départ en vacances, son associé lui a fait part de son projet et lui a montré les films. Mais Serge a vivement réagi en arguant du fait que dix ans d'efforts risquaient d'être perdus... Serge Livrozet avait en effet mis en place une maison d'édition (les « Lettres Libres »), publiant des auteurs que les éditeurs traditionnels rejetaient ; un journal (du même nom) paraissait de temps à

autre ; une librairie venait d'ouvrir ses portes, rue de Crimée, dans le 19<sup>e</sup> arrondissement de Paris ; enfin, une imprimerie...

## Un coupable idéal

C'est dans cette imprimerie que les policiers découvrent 70 millions de francs en fausses coupures. Un coupable est aussitôt désigné : Serge Livrozet. Cet ancien détenu, auteur d'ouvrages contre la prison, mais aussi contre toute forme d'oppression, cet homme qui n'hésite pas à se dire anarchiste, est présenté comme le « cerveau » de l'affaire. Mais

l'accusation ne tient pas, et la justice doit bientôt faire machine arrière. Elle admet implicitement son innocence en le libérant après plus de six mois de détention.

Le feuilleton rebondit cependant en août dernier. Serge Livrozet est incarcéré une nouvelle fois. Contre lui, les éléments sont toujours aussi peu probants. Il n'y a rien de nouveau dans le dossier. Que signifie alors cet emprisonnement ? Serge pensait attendre la venue du procès en liberté. Il semble que la justice en ait décidé autrement. Pourtant, tout précède n'est-il pas présumé innocent tant que la preuve de sa culpabilité n'a pas été établie ? J'ai entendu récemment, à la radio, qu'un commerçant venait d'être acquitté. Accusé d'avoir tiré sur un jeune Maghrébin qu'il soupçonnait de vol (qu'il soupçonnait simplement ! les commerçants sont de plus en plus méfiants : un vague soupçon leur suffit désormais pour faire usage de leur artillerie), ce « brave » commerçant a naturellement bénéficié de circonstances atténuantes. Tant mieux pour lui. Et tant pis pour les jeunes qui traînent dans les réserves des boutiques à des heures indues ! Nous savons que la justice est une justice de classe, même si cela fait un peu ringard, à l'heure du consensus politique, de parler ainsi. Ce n'est pas Serge Livrozet qui contredira cette affirmation. Il en sait quelque chose, lui qui subit une nouvelle fois la rigueur de l'institution judiciaire. Avez-vous remarqué que la « rigueur » (judiciaire ou autre) s'applique toujours aux mêmes individus ? Aujourd'hui, mieux vaut s'appeler Burgos ou Chaler (le parquet qui instruit l'affaire concernant Serge Livrozet est celui qui avait réclamé la libération d'Yves Chaler... singulière coïncidence !) que Casabonne (toujours en prison en Espagne) ou Livrozet...

Thierry MARICOURT

Serge Livrozet, mat. 235 213 - 52 - cel. 246, 42, rue de la Santé, 75014 Paris.

Comité de soutien : Annie Livrozet, BP 519, 75067 Paris cedex 02.

## en bref...en bref...

## • REFLEX.

Samedi soir, un jeune de 27 ans s'est fait assassiner par des skinheads à Lille. Ce meurtre n'est malheureusement pas isolé : il est à rapprocher d'un certain nombre d'actes racistes, fascistes... en nombre croissant perpétrés par des skinheads. Cette violence des skinheads ne peut et ne doit pas être isolée du discours raciste et antisémite de Jean-Marie Le Pen ; les skinheads mettent en pratique, dans la rue, ce que le Front national propose comme politique.

## • ÉDUCATION.

La Ligue internationale de l'enseignement, de l'éducation et de la culture populaire propose, à l'intention des enseignants et des animateurs, un stage d'éducation à la paix les 26 et 27 octobre 1988 au 3, rue Récamier, dans le 7<sup>e</sup> arrondissement de Paris (tél. : 43.58.97.51).

## • PRISON.

A la suite des incidents survenus ces derniers mois dans les prisons françaises et aux nombreux appels lancés par les détenus, leurs familles et le personnel pénitentiaire, la Ligue des droits de l'homme a décidé la création d'une commission d'enquête sur les conditions de la vie quotidienne des détenus dans les prisons françaises. Pour contacter cette commission, écrire à : Jean Calvet, 27, rue Jean-Dolent, 75014 Paris.

## • LOGEMENT.

Le Comité des mal-logés organise une manifestation, à Paris, le samedi 15 octobre 1988, à 15 h, qui partira de la station de métro Charonne pour aller à la préfecture (boulevard Morland). Cette manifestation est notamment destinée à obtenir la régularisation des familles qui ont réquisitionné des logements rue du Volga.

## JUGEMENT

## Une mauvaise farce

**Q**UAND on va pour la première fois dans un tribunal, on se rend compte avec lassitude combien il est dépeuplé d'intelligence, de travail et d'argent... pour pas grand-chose.

Nous étions à Melun ce 4 octobre à 14 heures (comme on nous l'avait demandé avec force papiers et menaces voilées) où on devait nous dire que nous sommes dangereux pour l'intégrité du territoire national. Mais, comme la « justice », elle, n'est pas pressée, c'est vers 16 heures que le procureur de la République a bien voulu nous raconter ce qu'il nous reprochait.

Mais, ô surprise, ses paroles n'eurent pas le caractère très affirmatif que nous avions senti dans la convocation. Il fut très évasif et employa le conditionnel pour prétendre que notre association « aurait pu » porter atteinte... il semblerait... il aurait été possible... etc. Pour parler crûment, on aurait pu croire qu'il s'emmerdait.

Notre avocat, Jean-Jacques de Félice, lui fit donc remarquer que ces phrases vagues tendaient à prouver que le procureur lui-même n'était pas certain d'avoir eu raison de provoquer ce procès, attendu que ces accusations

étaient aussi invraisemblables que mal fondées. La suite de sa plaidoirie se déroula comme nous l'avions convenu, bien qu'il ne réussit pas à faire naître ce qu'il avait esquissé de sourire sur le visage de la présidente du tribunal.

Il fut donc question de la liberté d'expression, des droits de l'homme, de l'obligation pour les juges de laisser les citoyens réfléchir et agir pour la paix comme ils l'entendent. Il rappela que Louis Lecoin eut un rôle important à ce sujet puisqu'il gagna la cause des objecteurs de conscience en une époque où le chef d'Etat était un ancien soldat, et que cette association, qui porte son nom, ne faisait que perpétuer l'œuvre pacifiste qu'il avait entreprise : puisqu'il se trouvait des jeunes qui refusaient d'apprendre à tuer, il fallait qu'ils bénéficient d'un statut pour leur éviter le service militaire.

## On continue !

Or, c'est le but, en un sens plus large, que poursuit l'association. Condamner des gens qui refusent les conflits guerriers à une époque où l'arme atomique menace le monde entier sous de fallacieux prétextes de dissuasion, c'est manifestement illégitime. La

PASCAL  
(Gr. Pacifiste libertaire  
Louis-Lecoin)

Que les amis et amies venus nous soutenir, et que nous remercions chaleureusement, se rassurent : on continue !

# ÉCOLE Abrogation ?

EN ce premier trimestre, le SNI-PEGC chante victoire, se rengorge : l'auto-satisfaction du plus bas étage qui soit hante les préaux d'école. « Le trop fameux décret de maître-directeur pondu par Monory est abrogé », proclame la une de l'Ecole Libératrice (organe du SNI-PEGC). Jean-Claude Barbarant conduit les négociations au titre du SNI, pour modifier les propositions de « nouveau décret » avancées par Jospin ! Les instits sont rassurés : la lutte anti-hiérarchique paye.

Que l'abrogation du décret Monory soit ressentie en terme de victoire : certes, que le SNI-PEGC récupère les fruits d'une lutte qu'il n'a cessé d'enterrer l'an passé ; nous en avons l'habitude ; mais que l'égalité des fonctions réapparaisse dans les écoles... c'est une autre histoire.

### Que propose Jospin ?

Le directeur d'école primaire ou de maternelle « appartient au corps des instituteurs », à ce titre sa nomination relève des mêmes commissions paritaires. Jospin gomme donc les disparités statutaires. Néanmoins, les rattrapages salariaux sont échelonnés sur 4 ans : pour l'heure, J.-C. Barbarant a obtenu un étalement sur deux ans.

Son droit de grève est toujours aussi flou : « il organise l'accueil et la surveillance des élèves et le dialogue avec les familles ». Jospin revient au statut antérieur, qui induit un certain nombre d'interprétations contradictoires. Il représente l'institution, le maître-mot est lâché : c'est le patron new-look, à la Bernard Tapie, et non à la mode grand-papa comme l'avait défini Monory. Il ne prend que l'avis du conseil des maîtres : il suscite « au sein de l'équipe pédagogique toutes initiatives destinées à améliorer l'efficacité de l'enseignement (...) il est l'interlocuteur des autorités académiques, de la commune ou des autres collectivités ». En deux mots, il dirige une entreprise sur l'air du « travailler autrement ». L'allocation par le ministère d'une enveloppe d'heures supplémentaires, pour financer tout projet de lutte contre l'échec scolaire en ZEP lui donne de surcroît un pouvoir économique sur ses adjoints.

C'est donc sur la vieille rangaine « du meilleur gagne » que le ministre ouvre cette ère de « toutes les priorités à l'éducation » ! Les enseignants ont besoin d'un chef d'entreprise qui saura les motiver. Averti des dernières modes pédagogiques, il se place comme coordinateur de l'équipe. Monory dessinait le profil d'un patron-la-trique. Jospin modèle celui du camarade — chef — qui sait. Monory imposait aux instituteurs. Jospin demande leur adhésion. L'un choisit un CRS comme chef d'équipe, l'autre préfère le pédago averti, c'est une question d'image, de reflet. Les finances ne suivant pas, malgré « la priorité des priorités », ce seront donc les projets les mieux ficelés, les enseignants les plus consciencieux, les plus travailleurs qui obtiendront des rallonges budgétaires ; soit en heures supplémentaires, soit en terme de financement de PAE. Nous sommes loin des classes allégées, des 5 maîtres pour 4 classes. Le fonds d'aide proposé en cette rentrée par les recteurs est le petit frère de la circulaire pondu par Alliot-Marie. Les zones d'éducation prioritaire élaborées en 1981 ne seront plus définies d'office en fonction du type de population scolaire, puisque les aides financières seront attribuées en fonction du type de projet. Les salaires au mérite, des moyens supplémentaires à ceux qui les méritent (la définition étant élaborée par la hiérarchie, avec ou sans avis de la commission paritaire) sont entérinés : le SNI se

contente de négocier sa participation aux commissions donnant un simple avis à l'IA, qui décide en dernier ressort. Bonjours la cogestion ! Nous sommes encore plus éloignés des revendications syndicales portant tant sur les moyens que sur les objectifs réels d'école de la réussite.

En toute logique, le quasi même gouvernement qui avait supprimé la liste d'aptitude en 1981, et qui autorisait ainsi n'importe quel instituteur à postuler à un poste de direction réintroduit cette notion de compétence en la pérennisant. L'inspecteur d'académie arrête cette liste, après avis, seulement, de la commission paritaire. Cette méthode a du bon, elle permet à la hiérarchie de trier les éléments et d'évacuer ainsi, sans en rendre compte, tout individu perçu « comme ne faisant pas l'affaire ». Et le SNI-PEGC — face à cette réintroduction de la hiérarchie par la lucarne — est en train de négocier de « haute lutte » une lecture plus large « de cette liste d'aptitude ». Il espère ainsi au bout de deux ou trois ans faire en sorte qu'il y ait autant de poste que de candidats ; il ne refuse pas pour autant la hiérarchie dans ces nominations : avis de l'IDEN, voix prépondérante de l'IA, J.-C. Barbarant demande par conséquent que la commission qui doit donner son avis en la matière soit composée en plus de l'IA, de l'IDEN, du directeur d'école, d'un représentant syndical. Cogestion, cogestion...

Les glissements entre paritarisme et participation, mise en garde et cogestion sont largement acceptés par le SNI-PEGC.

J.-C. Barbarant semble vite oublier que c'est sous la pression de la coordination nationale des instituteurs en lutte contre le décret Monory que le SNI-PEGC s'est lancé dans une campagne d'opposition ; qu'il n'a eu de cesse de dénoncer, d'enterrer tout mouvement d'ampleur nationale. C'est pourquoi il conduit aujourd'hui dans la plus grande discrétion les négociations qui ont cours sur le décret Jospin. UID a refusé, au cours de son dernier conseil national, de soumettre ses propositions à l'ensemble de la profession. Alors que ce sont essentiellement les instituteurs qui, dans les luttes départementales et nationales, ont porté le mouvement de grève et ont poussé les syndicats à la mobilisation : la direction du SNI-PEGC semble s'en souvenir et fait tout pour écarter une base qui tient à une égalité des fonctionnaires dans les écoles.

Si le conseil des maîtres semble demeurer dans les textes syndicaux, la seule instance représentative de la politique pédagogique assurée dans les écoles, pourquoi ne pas l'officialiser ? Pourquoi ne pas laisser les enseignants seuls responsables du fonctionnement de leur établissement ? Pourquoi ne pas, pour une fois, donner un contenu à de vagues mots d'ordre avancés du bout des lèvres depuis trop longtemps par les directions qui se sont succédées à la tête du SNI-PEGC ?

Mais peut-être nous faudra-t-il attendre un gouvernement de gauche pour négocier enfin un statut scolaire incluant la réussite dans ses principaux objectifs ?

Des assemblées de secteur se tiennent un peu partout, les instituteurs seront-ils aussi malléables que le pense J.-C. Barbarant ? Après tout nous savons tous lire, et ce directeur à la Tapie peut se voir confronter à de larges problèmes : c'est une affaire à suivre, à ne pas abandonner dans les seules mains d'UID et à relier avec le renforcement du pouvoir hiérarchique à tous les échelons de l'Education nationale.

Thyde ROSELL

# UNIVERSITÉ Des habits neufs ?

DE nos jours, tout le monde parle de solidarité sociale, de chômage, d'insertion professionnelle, de précarité, de formation, etc. Depuis quelques temps déjà, on se rend compte, dans les médias, que l'enseignement supérieur existe. Il compte environ 1,2 million d'étudiants, dont les trois quarts dans les universités, les 25% restants se répartissent dans des IUT, des sections de techniciens supérieurs (STS), etc., qui sont amenés à se développer fortement.

Les grévistes, étudiants et lycéens de 1986, dans leur majorité, n'ont fait qu'exiger des garanties sociales pour les couches moyennes de la société. Aux Etats-généraux de l'enseignement supérieur, en mars 1987, ils étaient moins nombreux mais leurs réflexions et leurs exigences tendaient à garantir l'ouverture de l'enseignement supérieur aux couches défavorisées, entre autres. Les luttes contre le projet de budget de l'Education nationale, insuffisant comme d'habitude, fin 1987, s'inspiraient de cette volonté d'égalité sociale face à la formation et à l'emploi. Ce qui n'est pas prêt d'aboutir tant que la société capitaliste durera.

Aujourd'hui, Jospin veut s'attacher au casse-tête suivant : comment faire rentrer 80% d'une classe d'âge dans des locaux universitaires déjà délabrés, surchargés et où les enseignements sont inadaptés à l'économie et au marché de l'emploi ?

C'est son casse-tête, alors posons d'autres questions. Pourquoi cette fébrilité soudaine ? Entre 1981 et 1986, le temps ne manquait pas. Le PS veut-il s'assurer la non-intervention des étudiants à l'heure où les mouvements sociaux se précisent ? Y a-t-il des faveurs pour services rendus au parti ? Est-ce que l'action du gouvernement va résoudre les problèmes de l'enseignement supérieur en France ? Va-t-on à la pêche aux voix pour les municipales ?

S'il est utile de poser ces cinq questions, il est encore plus intéressant de tenter d'y répondre.

### Dénonçons les politiciens !

Entre 1981 et 1986, le PS ne disposait pas des appuis nécessaires à l'intérieur des structures étudiantes et enseignantes pour réaliser ses projets. Pourtant, la loi Savary, en 1984, a ouvert l'université aux personnalités extérieures (patrons et armée), et a entamé la différenciation en cycles courts professionnalisés et cycles longs plus sélectifs. On pouvait aussi noter que les frais des étudiants subissaient une augmentation inquiétante (sécurité sociale étudiante, mutuelles, droits d'inscriptions, etc.). On peut donc imaginer dans quel sens les belles promesses d'aujourd'hui seront appliquées prochainement (revalorisation de l'enseignement supérieur, etc.). Réponse à la première question : le PS pose, petit à petit, les bases de la rentabilité de l'enseignement supérieur et de sa dépendance accrue au milieu économique.

Ce n'est pas la solidarité qui étouffera les étudiants. Les luttes sociales semblent peu les concerner, tout un travail d'éducation sociale et révolutionnaire reste donc à faire (1).

Il serait évidemment maladroit pour les socialistes de mettre le feu aux poudres universitaires en

laissant trop se dégrader les conditions d'études. Mais ils prépareraient activement la mise en place d'un enseignement supérieur à deux vitesses. Ainsi « l'élitisme républicain » pourra apporter du sang neuf à la classe des exploités.

Les socialistes possèdent maintenant plusieurs atouts à l'université, dont l'UNEF-ID et la Confédération des présidents d'université. Les deux surveillent l'application des décisions gouvernementales et salivent déjà sur leurs juteuses récompenses. On annonce une promotion de 200 professeurs (catégorie la moins nombreuse et la mieux payée des enseignants) ainsi que l'augmentation de l'indemnité dévolue aux... présidents d'université. Le PS est bien bon et bien généreux... avec les siens ! Mais ne pleurez pas, les jeunes vampires de l'UNEF-ID ne seront pas oubliés. Le gouvernement va légaliser le fait syndical étudiant, sans oublier certains

« efforts » actuels ne suffisent absolument pas. Il faudrait commencer par doubler les emplois et les bâtiments (particulièrement les cités universitaires). Quant aux ouvrages des bibliothèques, à l'entretien (électricité, chauffage, etc.), aux bourses et à plein d'autres choses, je laisse aux étudiants le soin de les chiffrer. Les carences accumulées depuis de nombreuses années rendent impossible la politique du « ravalement de façade ». Madame l'Université est malade ; Jospin lui donne de jolis habits pour gagner sa confiance ; demain Jospin, ou un autre, étranglera madame l'Université. Encore un fait divers.

Bien sûr, certains, chevelus irresponsables, prétendent que l'argent des dépenses nucléaires et militaires serait mieux utilisé pour l'éducation et l'aide sociale. Ce qui apporterait une réponse à la quatrième question.

Et si le PS carresse les faces dans le bon sens pour gagner des



Chambre de cité universitaire reconstruite dans la cour de la gare Saint-Lazare par des étudiants pour protester contre l'exiguïté et l'insalubrité.

avantages syndicaux : subventions, financement des élus, etc. (2). Faites attention aux étudiants qui se présentent aux élections universitaires, demain certains se présenteront à des élections ouvertement politiques et plus lucratives.

Voilà pour la deuxième et la troisième questions.

### Les faces et l'argent

S'il y en a pour penser que les « efforts financiers d'urgence » vont changer quelque chose, ils peuvent s'y mettre le doigt, et je reste poli. Parce que si on veut un enseignement un tant soit peu effi-

LAURENT (Gr. Flores-Magón)

(1) C'est le rôle que se donne la Coordination des lycéens et étudiants anarchistes (CLÉA), qui publie Anarfac, (145, rue Amelot, 75011 Paris).

(2) Jusqu'à présent, les « syndicats » étudiants sont de simples associations loi 1901.

A lire : l'article du Monde daté du 1<sup>er</sup> octobre (page 14) et les articles du Monde de l'éducation d'octobre 1988.

RMG

# La revendication du revenu minimum garanti

DANS le cadre de la campagne menée actuellement vis-à-vis du projet de loi sur le revenu minimum d'insertion (RMI), cet article, sans être exhaustif, a pour but d'avoir des pistes de réflexion et de débat, d'affiner nos analyses et d'éclairer le mouvement révolutionnaire sur les enjeux de cette revendication du revenu minimum garanti qu'avance une partie du mouvement des chômeurs et des précaires.

Nous notons tout d'abord que cette revendication n'est pas nouvelle. Elle est portée depuis longtemps par les distributeurs, par exemple, ou, plus récemment, par certains groupes autonomes. Elle est apparue cependant de manière plus prépondérante dans le mouvement, encore jeune, des chômeurs et précaires. Cette idée générale d'un revenu minimum garanti permet d'unifier actuellement associations de lutte et associations caritatives.

La question d'un minimum chiffré pose cependant encore des problèmes, voire amène certaines réticences entre les divers types d'associations ou de mouvements nationaux (deux tiers du SMIC, le SMIC, au moins le SMIC...). Toujours est-il que la revendication : « avec ou sans travail, revenu minimum garanti au moins égal au SMIC pour tous » est devenue une revendication principale de la frange radicalisée et active du mouvement des chômeurs et précaires, composée d'associations dynamiques et revendicatives (à l'inverse des associations essentiellement caritatives et cogestionnaires de la misère).

## Les enjeux de cette revendication

Ils reposent tout d'abord sur l'analyse du fonctionnement du système économique actuellement. On ne peut plus croire à une société de plein emploi. Le système capitaliste a besoin d'un volant important de travailleurs non employés (armée de réserve) ou de travailleurs précaires (travailleurs mobiles et polyvalents, à défaut d'autre concept). Le monde du travail est en mutation : flexibilité, périodes alternées de chômage et de travail.

Aussi les revendications traditionnelles du mouvement ouvrier

du RMG est porteuse d'une critique sociale importante en même temps qu'elle est unifiante. Car elle peut rassembler les associations de lutte, les associations caritatives et les associations combinant les deux aspects. Elle peut aussi unifier la lutte des chômeurs et précaires et les luttes des travailleurs « en action » (amélioration du niveau de vie). La part de critique du système, se trouve dans le sens ou le revenu, le RMG, n'est plus lié au travail, voire

forme minimale que l'on pourrait actuellement dégager du mouvement :

- avec ou sans travail, RMG au moins égal au SMIC pour tous, sans contreparties ni exclusions (jeunes, immigrés, femmes, taulards...);
- maintien du salaire en cas de licenciement;
- attaque des inégalités sociales, augmentation des salaires et financement du RMG par le patronat et la bourgeoisie;

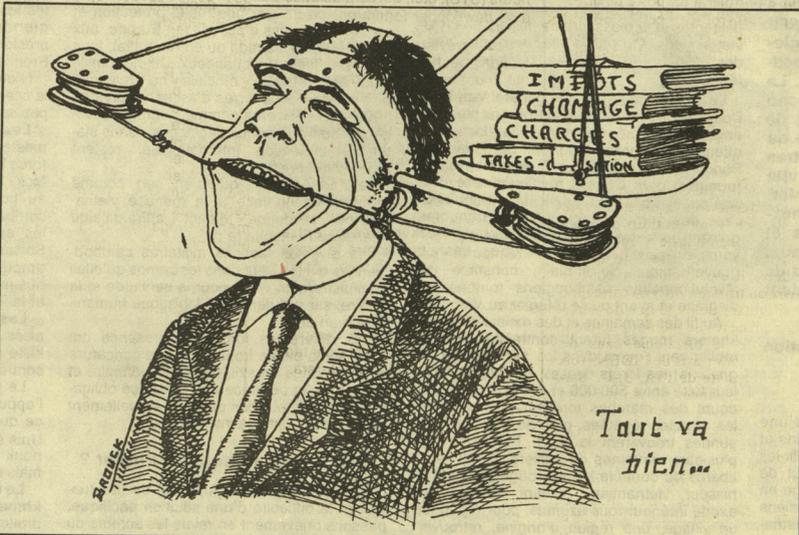
capitaliste. La question des contreparties et du contrôle social entrent dans cette problématique. La question de la dynamique de lutte et de la construction d'un rapport de force réel a son importance. Un RMG existe déjà, notamment en Belgique, amenant des contreparties et un contrôle social draconien.

Le mouvement collectif qui permettrait d'obtenir la revendication, le refus des contreparties, du con-

trôle social est largement aussi important que la revendication du RMG elle-même. Des associations de chômeurs et de précaires tombent trop souvent dans le piège de l'institutionnalisme, même dans cette partie dynamique du mouvement. Aussi, nous ne pouvons pas faire l'économie d'une critique du manifeste proposé nationalement par l'ACP (Association des chômeurs et des précaires de Paris, journal Cash) « pour la garantie des moyens d'existence pour tous ». Institutionnaliste et légaliste, ce manifeste, rédigé comme un texte à l'usage du législateur, prend pour interlocuteur l'Etat et non le mouvement. L'argumentation se fait systématiquement par rapport aux droits de l'homme, au droit bourgeois, et situe la revendication sur le terrain de la respectabilité/crédibilité, alors que l'expérience des luttes les plus récentes nous montre que seules la mobilisation, la lutte et l'auto-organisation sur le terrain permet-

tent d'obtenir quelque chose de concret. La proposition de contreparties y est pour le moins incongrue (« les bénéficiaires s'engagent à... »), et la proposition de la mise en place d'une commission mixte Etat/représentants des ayants-droit amène certains questionnements (cogestion du système, institutionnalisation du mouvement...). Nous pourrions faire le même type de critiques au texte adopté lors de la réunion « unitaire » du 10 septembre pour la campagne vis-à-vis du projet de loi sur le RMI. Ces textes portent d'importantes limites politiques, sont largement ambigus et laissent le champ libre à des opérations politiciennes contraaires aux intérêts et à l'autonomie du mouvement des chômeurs et des précaires. La force du mouvement des chômeurs et des précaires se trouve dans les luttes, sa volonté d'auto-organisation et d'autonomie, et dans la part de critique sociale dont il est porteur (une vie décente, redistribution des richesses, refus du travail...). Cela, il ne faut pas le brader au profit de l'institutionnalisme, du parlementarisme et de la restructuration du capitalisme. La revendication du RMG au moins égal au SMIC est à la fois réformiste et révolutionnaire. En dehors du problème de « survie », cette revendication peut se placer sur un terrain offensif, voire une transformation sociale. Le RMG doit être compris dans ce sens, non pas comme un but, mais comme un pas dans la dynamique d'affrontement avec le capital.

PIERRE (Gr. de Tours)



dans le sens d'un certain refus du travail (exploitation capitaliste... il ne s'agit pas du refus de travailler au sens large) et donc du besoin de temps et d'espaces libérés en dehors de la logique de production et de l'exploitation capitaliste : « si le revenu garanti est lié à une contrepartie quelconque, à un contrôle, il n'est plus un droit mais le salaire du consensus, le prix de la dépendance à une société sans projet, dont le seul moteur est l'exploitation, l'asservissement et son corollaire la misère » (1).

Un autre aspect intéressant de la revendication d'un minimum au moins égal au SMIC, c'est qu'elle

- mise en place d'une protection sociale gratuite pour tous;
- accès au logement, aux transports, à la culture, à la formation...;
- réduction massive du temps de travail sans perte de salaire pour jouer davantage de temps libéré.

Au-delà de ceci, il faut bien comprendre l'importance des liens qui unissent les chômeurs et précaires du mouvement ouvrier, et des liens à faire avec les luttes des travailleurs actifs. Les travailleurs « en active » doivent comprendre que leurs intérêts se trouvent aussi dans ces luttes, de même que les chômeurs et précaires doivent soutenir les luttes des « actifs ». Ce lien vital entre les luttes à l'intérieur comme à l'extérieur des entreprises ne doit pas être qu'une vision de l'esprit ou un rêve lointain. Il faut s'en donner les moyens et penser concrètement à ces revendications, pratiques et dynamiques unifiantes, qui construiront un réel rapport de forces face à l'austérité, à l'Etat et au patronat. Ignorer tout ceci, faire l'impasse sur certains types de luttes et de revendications, faire l'impasse sur certains terrains de luttes (l'entreprise par exemple, alors que la transformation du monde du travail vers une flexibilité maximale, la mobilité, la polyvalence, la précarité, fait que le lieu de travail n'est plus vraiment de lieu central où il est possible de s'organiser) serait admettre la mise en place d'une société duale avec des formes d'organisation de lutte et de revendication différentes, voire antagonistes (corporatisme).

## Eviter les pièges, quelle dynamique ?

La revendication du RMG ne doit pas être comprise comme une finalité, seulement pour se faire payer le prix de sa mobilité/disponibilité. Vue sous cet angle, cette revendication peut être intégrée par le système, par une surexploitation des travailleurs afin de financer les périodes de non-travail. Elle perd une part importante de critique sociale dont elle est porteuse et participe à la restructuration/reproduction

## Plate-forme minimale et liens avec les luttes des « actifs »

Personne ne peut décentement descendre au-dessous d'une plate-



Tout va bien...

sont pratiquement dépassées, voire inopérantes (penser à ce sujet à l'échec sur le terrain des chômeurs et des précaires des réponses syndicales : droit au travail, diminution du temps de travail pour embauches correspondantes...). Ces revendications entretiennent de plus de graves illusions sur une possible sortie de la « crise » et tout bonnement sur la nature du système capitaliste. D'ailleurs le RMI, revenu minimum d'insertion, entretient l'illusion d'une insertion possible dans le monde du travail (le plein emploi).

Pour commencer, il ne faut donc pas se tromper de mot. C'est pourquoi le mouvement des chômeurs et précaires parle bien de revenu minimum garanti. En posant la question d'une vie décente pour tous, quelle que soit la situation de la personne par rapport au travail, la revendica-

tion fait le lien avec un acquis historique du mouvement ouvrier. Descendre en-dessous de ce qui a été gagné par la lutte et reconnu comme un minimum décent vital, c'est participer aux attaques patronales (remise en cause des acquis et notamment du SMIC) et admettre tous les pseudo-stages et travaux sous-payés comme les TUC, SIVP, PIL, etc. D'autre part, l'obtention de ce RMG au moins égal au SMIC rendrait caduque le chantage à l'emploi pour les travailleurs « en active », comme pour le chantage aux radiations de l'ANPE pour les chômeurs (pour refus d'un TUC...).

trôle social est largement aussi important que la revendication du RMG elle-même. Des associations de chômeurs et de précaires tombent trop souvent dans le piège de l'institutionnalisme, même dans cette partie dynamique du mouvement. Aussi, nous ne pouvons pas faire l'économie d'une critique du manifeste proposé nationalement par l'ACP (Association des chômeurs et des précaires de Paris, journal Cash) « pour la garantie des moyens d'existence pour tous ». Institutionnaliste et légaliste, ce manifeste, rédigé comme un texte à l'usage du législateur, prend pour interlocuteur l'Etat et non le mouvement. L'argumentation se fait systématiquement par rapport aux droits de l'homme, au droit bourgeois, et situe la revendication sur le terrain de la respectabilité/crédibilité, alors que l'expérience des luttes les plus récentes nous montre que seules la mobilisation, la lutte et l'auto-organisation sur le terrain permet-

(1) In Cash spécial débat, page 1.



Tout va très bien...

## Rendez-vous la prochaine fois

Un millier de personnes se sont retrouvées le 8 octobre à Palais-Royal, pour manifester contre le projet de revenu minimum débattu en ce moment à l'Assemblée. C'est peu au regard des enjeux que ce projet soulève : la formalisation de la pression à la baisse des salaires. La démission des confédérations syndicales « représentatives » ne saurait surprendre, malgré la présence de quelques structures régionales CFDT. Les bonzes qui les dirigent n'ont surtout pas comme consigne de briser le beau consensus constitué autour du projet. Et le problème de l'organisation des chômeurs et des précaires ne leur donnent pas d'insomnie...

Au regard du mouvement des chômeurs et des précaires, regroupés autour d'Illico, qui n'en est qu'à ses débuts, il ne fallait pas s'attendre à davantage.

Beaucoup, et nous agissons dans ce sens, jugent que la mobilisation ne s'arrête pas à un projet de loi. Les velléités policières de l'étouffer dès maintenant, en recourant comme ils l'ont fait pendant le défilé à la vieille méthode de la provocation, ont en tout cas tourné court.

Prochain rendez-vous : le 15 octobre, avec les comités des mal-logés, à 15 h, au métro Charonne.

Relations extérieures



En 1990, les troupes vietnamiennes se retireront du Cambodge quoi qu'il adienne. Les tentatives de règlement pacifique de l'imbroglio cambodgien ont peu de chance de réussir. La presse occidentale qui s'est faite l'écho des négociations en soulignant le caractère démocratique du camp de Norodom Sihanouk face aux sinistres Khmers rouges, a oublié un peu vite le manque de moyens du premier. Une étude sur le terrain révèle l'inextricable nœud d'intérêts avoués et cachés, locaux et internationaux, financiers et diplomatiques. C'est de cette situation que nous entretenons l'article qui suit.

Le comité de rédaction

ARANYAPRATHET n'était qu'une bourgade frontalière il y a dix ans et fut parmi les premières à accueillir les colonnes de Khmers affamés, à bout de force, qui avaient pu fuir un Cambodge en ruine et la surveillance de leurs gardiens khmers rouges défaits par les troupes vietnamiennes.

Dans l'œil du cyclone, Aranyaprathet est aujourd'hui une ville prospère. Place forte de la région, villa de garnisons, elle sert aussi de base aux organismes de secours internationaux, aux agences humanitaires, et d'antenne aux différents mouvements de résistance anti-vietnamiens, dont les camps civils et militaires sont disséminés le long de la frontière. Plus rien ne manque ici, ou presque. Trois hôtels et trois banques, des commerces par dizaines, quelques temples incontournables, une pagode chinoise, une piscine découverte, quelques bons restaurants et même un cabaret tamisé : le « Valentine », à deux pas de l'immeuble fringant de la Croix-rouge thaïlandaise (construit sur les fonds de l'aide humanitaire destinée aux Khmers). Au « Valentine » viennent s'égosiller, sur une sono mal réglée, quelques beautés locales, dont une candidate malheureuse au titre de Miss Thaïlande. La diva qui s'échine chaque soir devant un parterre d'officiers thaïs, de notables locaux et d'humanitaires esseulés ne connaîtra jamais, on s'en doute, le destin de Miss Porntip devenue il y a peu une idole nationale en même temps que Miss Univers. Qu'importe... Aranyaprathet trafique, spéculé, vit de la guerre et de la misère des réfugiés, encore au nombre de 340 000 sur la frontière.

Il faut parler franchement. Si ce n'était la loi martiale qui donne son ambiance à toute la zone frontalière, l'omniprésence des soldats en armes, l'insécurité sourde qui prend la ville dès la nuit tombée, les mines explosives par centaines qui rendent aventureux tout écart en dehors de l'asphalte des pistes ; si ce n'était enfin ces éclairs qui embrassent de temps à autre le ciel frontalier et que crache le dragon vietnamien, la guerre semblerait tout à fait vivable, rentable même, à Aranyaprathet.

A voix plus ou moins haute, tout le monde commente ici les négociations sur le Cambodge. Tirant les leçons de la rencontre de Djakarta tenue cet été, anticipant sur celle de Paris prévue cet hiver. Si chacun s'évertue à estimer le poids et la qualité des acteurs, les stratégies et les intérêts en jeu, personne ne semble croire à une solution négociée. Il faut avoir la naïveté de certains commentateurs occidentaux pour croire à l'hypothèse d'une réconciliation nationale au Cambodge. Sur le terrain, tout s'y oppose. Qui plus est, le tournant qu'aborde aujourd'hui ce pays avec l'échec du retrait des troupes vietnamiennes en 1990 pourrait bien déboucher

sur une nouvelle guerre civile. Pour tenter de comprendre, revenons un peu en arrière...

### Guerre éclair, conflit sans fin

Dès les premières heures de leur arrivée au pouvoir en avril 1975, les Khmers rouges avaient montré une hostilité plus ou moins franche envers leurs « camarades de lutte » vietnamiens. Complexe d'infériorité ou de supériorité soit ; rivalité idéologique certes (1) ; mais aussi nationalisme exacerbé touchant parfois au racisme, qui déboucha vite sur des revendications territoriales souvent délirantes et le massacre de milliers de civils vietnamiens. On passa vite, en quatre ans, des incidents frontaliers aux offensives en règle.

Le 25 décembre 1978, le général Van Tien Dong, vainqueur de Saigon trois ans plus tôt, engageait l'armée vietnamienne dans une offensive de grande portée. Le 7 janvier Phnom Penh tombait. Le 8 janvier voyait la formation d'un Conseil révolutionnaire présidé par Heng Samrin, ex-Khmer rouge réscapé des purges sanglantes de 1978. En quinze jours, les Vietnamiens avaient renversé le régime de Pol Pot et « réimporté » un gouvernement clé-en-main, constitué de révolutionnaires cambodgiens tombés en disgrâce et ayant pu se réfugier au Vietnam.

Au fil des semaines et des mois, les forces khmers rouges furent contraintes de se replier vers l'ouest dans les massifs montagneux et les forêts denses, entraînant dans leur fuite entre 500 000 et 800 000 civils. Au cours des marches forcées qu'imposaient les retraites répétées, près de 200 000 personnes trouvèrent la mort. Parallèlement, plusieurs centaines de milliers de Khmers, libérés du contrôle khmer rouge par l'invasion vietnamienne, avaient entamé un exode intérieur tous azimuts, pour regagner un village, une région d'origine, retrouver une famille, ou fuir les combats. Le Cam-

## CAMBODGE

# Vers une nouvelle déchirure ?

nées, de gré ou de force, toutes sortes de populations : civils fuyant les Khmers rouges, la famine ou la guerre ; Khmers rouges fuyant les Vietnamiens et traînant leurs otages civils par milliers dans les maquis ; guérilleros nationalistes de droite ; Seigneurs de guerre plus trafiquants que patriotes ; sihanoukistes, enfin, croyant encore en leur prince Norodom, qui fut longtemps potiche des Khmers rouges et tente à présent une nouvelle carrière politique comme leader auto-proclamé de la résistance anti-vietnamienne.

Si plusieurs dizaines de milliers de réfugiés ont pu trouver une réelle protection et un troisième pays d'accueil (en Europe, aux Etats-Unis, au Canada ou en Australie), tous n'ont pas été aussi chanceux. Dix-neuf mille cinq cents réfugiés « officiels » ne trouveront plus de nouvelles terres d'asiles, et près de 300 000, considérés comme « immigrés illégaux » ou « personnes déplacées » sans statut ni protection internationale, restent aujourd'hui prisonniers :

- de l'armée thaï, qui s'en sert comme tampon humain face à la menace vietnamienne... et comme « aimant », attirant l'aide financière humanitaire ;
- des diverses factions militaires cambodgiennes qui trouvent dans les camps qu'elles administrent un vivier pour la servitude et la guerre, sans parler d'une logistique humanitaire bien utile.

Les différentes forces en présence ont créé, sur la bande frontalière, une caricature de Cambodge en exil, concentrationnaire et misérable, et ce grâce à la présence obligatoire d'une population devenue virtuellement otage de la politique internationale.

### Who's who au bout de l'enfer ?

Pour apprécier la complexité de la situation et la difficulté d'une solution pacifique, passons brièvement en revue les acteurs du drame cambodgien.



Norodom Sihanouk à la tête de la coalition entre deux démissions.

bodge était alors menacé de famine, sans stocks suffisants ni récoltes à venir. Aussi, on vit, dès le mois d'avril 1979, les premières arrivées massives de réfugiés khmers à la frontière thaïlandaise.

Si l'armée thaïlandaise les rejeta dans un premier temps à travers les champs de mines, vers les Khmers rouges en déroute (2), leur accueil au titre « d'immigrants illégaux » fut bientôt accordé sous la pression internationale.

C'est à cette frontière thaïlandaise que se présentèrent ensuite les forces khmers rouges poussant devant elles des dizaines de milliers de civils, otages de la technique maoïste du « poisson dans l'eau », interprétée de la manière suivante : le guérillero doit être dans la population comme un poisson dans l'eau. Donc, s'il se déplace, il doit, comme le poisson, emmener l'eau avec lui... Depuis 1979, de part et d'autre de la frontière khmero-thaïlandaise (3), se sont agglu-

terrible, le Vietnam essaie de réunir les conditions d'un redressement et doit rompre l'isolement diplomatique et financier, tout en réduisant ses dépenses. L'annonce du retrait du Cambodge de ses 120 000 « volontaires » fait partie de cette logique. Ce qui est certain, c'est qu'il n'acceptera pas pour autant de présence hostile sur son flanc... sous peine de retour. Le Vietnam contrôlera toujours le Cambodge aux frontières de l'est, et a d'ores et déjà façonné la défense de son protégé khmer. De plus, nombre de soldats vietnamiens ont adopté la nationalité cambodgienne, ce qui en fait des soldats khmers... Même retiré du Cambodge, le Vietnam reste incontournable et menaçant.

**La République populaire du Kampuchéa.** Le gouvernement de Heng Samrin, créé sous le contrôle vietnamien, a pour lui la reconstruction, tant bien que mal, du Cambodge. Contre lui l'isolement diplomatique et

la situation difficile d'une économie perturbée par l'insécurité. Disposant de 50 000 soldats et de 100 000 miliciens, les forces de la république restent « conseillées » par le grand-frère vietnamien. Bien décidé à ne pas perdre le fruit de dix ans d'exercice plus ou moins effectif du pouvoir, Heng Samrin se dit « condamné à réussir ».

**Le gouvernement de la Coalition du Kampuchéa démocratique (GCKD).** Créé en 1982, avec la bénédiction des Etats-Unis et de la Chine, le gouvernement en exil est, à ce jour, le seul gouvernement légitime reconnu par l'ONU (1). Il est composé de toutes les tendances de la résistance cambodgienne. Président : Sihanouk, vice-président : Khieu Samphan (Khmer rouge), Premier ministre : Son Sann (FLNPK).

N'offrant qu'un semblant de légitimité sur la scène internationale, la coalition ne cache pas ses divisions sur le terrain...

**Les Khmers rouges.** Avec 40 000 hommes armés et disciplinés, ils représentent la force la plus efficace. Dirigés par Pol Pot, Ta Mok, Khieu Samphan et Ieng Sari (comme au bon vieux temps), les Khmers rouges combattent aussi bien les Vietnamiens que les autres composantes de la résistance. Soixante-dix mille civils restent sous leur emprise. Les Khmers rouges sont soutenus par la Chine (et en sous-main par la CIA et la Thaïlande).

**Les sihanoukistes.** Dix mille soldats organisés au sein de l'Armée nationale sihanoukiste (ANS), dirigée par le fils du prince et contrôlant 50 000 civils.

Le prince Sihanouk a obtenu récemment l'appui du Japon, de l'Angleterre, de la CEE, ce qui complète utilement l'aide des Etats-Unis et de l'ASEAN (4). Pour résumer, Sihanouk a du crédit (1) au niveau diplomatique, mais encore trop peu de forces sur le terrain.

**Le Front national de libération du peuple khmer (FLNPK).** Mouvement nationaliste de droite, il regroupe d'anciens soldats de Lon Nol qui avaient été des maquis anti-Khmers rouges dès 1975, avec l'aide de la Thaïlande et des Etats-Unis. Dirigé par Son Sann (ex-ministre de Sihanouk) et supporté par les Etats-Unis, l'Angleterre et l'ASEAN, le FLNPK compte 15 000 soldats, contrôle 150 000 civils, mais sombre dans les rivalités internes, les règlements de comptes et le grand banditisme. Indisciplinées et corrompues, les forces du FLNPK sont plus craintes que soutenues par les populations civiles qu'elles contrôlent.

### Paix au Cambodge : mission impossible

Le retrait vietnamien vient bousculer le statu quo dont s'accoutait tout le monde, faute de mieux. L'Ouest, notamment, est un peu pris de court. Difficile de continuer à soutenir dans les faits la seule force de résistance crédible sur le terrain : les Khmers rouges ! Difficile aussi de laisser passer l'occasion d'une redistribution des cartes. Les soutiens au prince Sihanouk et l'isolement croissant des Khmers rouges ne s'expliquent pas autrement. Si chaque partie a mis un peu d'eau dans son vin et accepte de discuter sans disqualifier d'emblée ses interlocuteurs, on imagine mal comment trouver une solution qui ne laisse pas pour compte au moins un des acteurs... Surtout quand les pestiférés (Khmers rouges) restent aujourd'hui les plus puissants après les Vietnamiens... et placent leurs pions en accroissant leurs actions de guérilla.

Comment, pour parler clair, imaginer une quelconque réconciliation nationale, des élections démocratiques sous contrôle d'une force internationale d'interposition, quand aujourd'hui tout ce beau monde continue à s'entretenir sur la frontière...

Malheureusement pour les Khmers, se profile plutôt la menace d'un nouvel embrasement et peut-être même l'hypothèse d'une partition du pays, à l'allemande ou à la coréenne, les intérêts des Etats régionaux comme des super-puissances. Cambodge, une plaie toujours ouverte...

GARNIER

(1) Largement attisée par les parrains respectifs, l'URSS et la Chine.

(2) On estime à environ 25 000 les victimes de ce dramatique épisode.

(3) Durant la saison sèche (1984-1985), les Vietnamiens ont repoussé tous les camps du côté thaï.

(4) Association des pays du sud-est asiatique.

## JEUX OLYMPIQUE

# L'envers du décor

**A**U début du siècle, le Japon envahissait la Corée pour une durée de 36 ans. La fin de la Seconde Guerre mondiale aurait pu laisser croire au peuple coréen que l'impérialisme qu'il avait subi et combattu était à tout jamais vaincu. Hélas ! pour lui, si le Japon, par force, abdiquait ses droits sur la Corée, il n'en allait pas de même avec les Etats-Unis et l'URSS qui, sous prétexte d'empêcher la Corée de retomber sous une domination étrangère, se partagent ce pays soi-disant pour 3 ans.

En 1948, pour lutter contre le communisme, les Etats-Unis favorisèrent l'installation d'un gouvernement dictatorial en Corée du Sud.



Photo : revue « Itinéraire ».

Séoul 1988.

Cette dictature, tout en changeant ses dirigeants de temps en temps (1), put se maintenir jusqu'en 1987, date à laquelle des réformes démocratiques ont commencé à voir le jour sous la pression populaire.

En février 1988, M. Chun Doo Whan laissait la place à son dauphin M. No Tae Woo, qui fut élu grâce aux divergences dans le camp des démocrates.

### L'exploitation du peuple coréen

Pendant toutes ces années, l'exploitation du peuple se fit sans

vergogne. A tel point que, aujourd'hui encore, bon nombre d'ouvriers d'usine ne gagnent que 100 000 wons par mois (880 F environ) pour un travail journalier de 12 à 13 heures. Chaque paysan s'endette en moyenne de 2 millions de wons (17 000 F) à cause de la politique désastreuse concernant les campagnes. De plus, les maladies professionnelles sont la cause de beaucoup de morts et d'handicapés.

Pour compléter ce tableau, il faut savoir que dans les prisons croussantes officiellement 600 prisonniers politiques, officieusement ce chiffre passe à 3 000.

Pour avoir une caution démocratique internationale, le gouvernement devait absolument avoir la charge des Jeux olympiques de 1988. Pour cela, il n'hésita pas à faire une propagande tapageuse (2) sur sa capacité à organiser ces olympiades, tant vers l'extérieur que vers l'intérieur. L'argument massue auprès des Coréens étant le nécessaire développement économique qui devrait en découler.

Le 2 octobre, se sont donc terminés à Séoul les 24<sup>e</sup> Jeux olympiques. Tout a été fait pour que les pays étrangers ne voient dans cette Corée moderne que les bons côtés. Mais derrière le masque se cache une réalité qu'il convient de dénoncer.

### Derrière le masque

Pour cacher la misère, le gouvernement n'a pas lésiné. D'après le journal *Chosun Il Bo*, 193 km de murs ont été construits devant les maisons pauvres. C'est notamment le cas dans la ville de Hui Jeong Bu où, dans le quartier populaire de Keum Ho Dong, 500 mètres de ces murs ont été construits. Et le plus incroyable, c'est que la facture de cette maçonnerie sera payée pour moitié (10 millions de wons) par les habitants.

D'autres artifices ont été utilisés, comme repeindre les toits de certaines maisons, ou mettre des fenêtres sur des immeubles en construction, après les Jeux olympiques, il faudra les casser pour finir le travail, avant d'en remettre de nouvelles.

ques ont beaucoup d'importance, et le gouvernement, soutenu par le Parti démocratique de la justice (Min Jung Dang), cherche à exploiter cette situation pour renforcer son pouvoir.

Néanmoins, le 10 juin et le 15 août derniers, de grandes manifesta-

ture, il n'en est rien tant il est vrai que le pouvoir s'ingénie à déformer la réalité. Réalité d'un peuple qui lutte pour sa dignité autant, sinon plus, que pour ses avantages économiques.

SHIN SEYONG

(1) Parfois par la violence, voir l'assassinat de Park Chang Hee, en 1978.

(2) En matière de propagande efficace, le journal japonais *Ajahi* du 4 décembre 1981 indique que des pots de vin auraient été versés à des membres du comité olympique.

(3) Président dictateur de la Corée du Nord.

## REVUE DE PRESSE

### Etats-Unis.

- *Anarchy* n° 16, au sommaire : la Colombie, la pornographie, anarchie et religion.
- *Bayou-la-Rose* n° 27, l'actualité des luttes indiennes, l'Australie, les prisons.
- *Fifth Estate*, écologie, compte rendu de la rencontre anarchiste internationale de Toronto.
- *Ideas and Action* n° 10 (organe du WSA, section américaine de l'AIT), compte rendu de la rencontre de Toronto, les Cobas italiens...
- *Libertarian Labor Review* n° 5, Nicaragua, haute technologie et action directe...
- *Industrial Workers* (août), sur l'abolition du travail, les luttes d'entreprises, etc.

### Canada.

- *Kick-it-over* n° 21, le droit de grève, le gouvernement a établi les « régions de paix », qui correspondent aux grandes villes, aux entreprises et aux zones industrielles. En fait, partout où il y a un risque d'agitation. Dans ces zones, il est interdit de faire grève, de manifester, etc., en somme de montrer son mécontentement.

### Grande-Bretagne.

- *Direct Action* (organe du DAM, section britannique de l'AIT) n° 51, l'Afrique du Sud (l'ANC et le COSATU).
- *Black Flag* n° 184, privatisation des prisons, contrôle social électronique, répression et services secrets.
- *Counter Information* n° 20, lutte contre l'impôt local sur les personnes, Pologne, antiracisme, antimilitarisme.
- *Nottingham Anarchist News* n° 19, grève des postiers, Irlande du Nord, Chili, Cuba, Inde.
- *Freedom*, Iran-Irak, Espagne, la révolution de 1688.

### Irlande.

- *Worker Solidarity*, Sinn Fein et le socialisme, France 1968, le premier 1<sup>er</sup>-Mai, etc.

## Humanisme libertaire en Belgique

L'association belge « Pensée et Action pour un humanisme libertaire » organise, le 15 octobre 1988 à 20 h, à la Maison de la Paix, rue Van Elewijck, 1050 Bruxelles : « Après toutes les promesses... Voter, ça sert à quoi ? ».

« Plus qu'un bilan des élections communales, nous analyserons le principe, tenu pour fondamental de la démocratie, celui du suffrage universel. Quel est le pouvoir de décision effectif du citoyen ? Quel contrat le lie à ses mandataires ? »

Relations internationales



Photo : revue « Itinéraire ».

Vendeurs interdits pendant les Jeux olympiques.

Ce n'est pas tout, il existe en Corée les *podjang maisha*, petits restaurants ambulants où l'on peut manger pour pas cher. Il y a également quantité de vendeurs des rues qui vous proposent des fruits, des légumes, des vêtements, etc. Ces hommes et ces femmes donnent une certaine ambiance dans ces villes surpeuplées.

Pour le gouvernement, il semblait impossible de laisser « ce désordre » au vu de tout le monde. Il fallait donc interdire les ventes dans les rues pendant la durée des Jeux olympiques. En réponse, de grandes manifestations ont eu lieu et les autorités ont dû transiger. Des zones libres de vente ont donc été instituées, mais bien entendu il n'y avait pas de place pour tout le monde. Les laissés-pour-compte ont donc réagi, et sans s'occuper des autorisations, ils se sont remis au travail. Le journal de l'université de Han Yang relate des incidents entre force de l'ordre et vendeurs, la confiscation des charrettes n'a pas entamé la volonté de ces travailleurs qui n'ont que ça pour vivre. Après quelques jours d'affrontements, tout est rentré dans l'ordre, et l'on peut voir pratiquement tous les vendeurs à leur place.

### L'importance des Jeux olympiques

On parle beaucoup actuellement de la Corée à cause des réactions parfois violentes des étudiants et des ouvriers face à l'intransigeance du pouvoir. Le déroulement des Jeux olympiques a entraîné certaines modifications dans ces rapports. En effet, pour une grande partie des Coréens, les Jeux olympi-

quies ont beaucoup d'importance, et le gouvernement, soutenu par le Parti démocratique de la justice (Min Jung Dang), cherche à exploiter cette situation pour renforcer son pouvoir.

Néanmoins, le 10 juin et le 15 août derniers, de grandes manifesta-

ture, il n'en est rien tant il est vrai que le pouvoir s'ingénie à déformer la réalité. Réalité d'un peuple qui lutte pour sa dignité autant, sinon plus, que pour ses avantages économiques.

Néanmoins, le 10 juin et le 15 août derniers, de grandes manifesta-

ture, il n'en est rien tant il est vrai que le pouvoir s'ingénie à déformer la réalité. Réalité d'un peuple qui lutte pour sa dignité autant, sinon plus, que pour ses avantages économiques.

## Ruesta, village récupéré par la CNT

Les compagnons libertaires aragonnais de la CNT ont, depuis cet été, et pour les 5 années à venir, « libéré » un village de cette région d'Espagne chargée d'histoire de notre mouvement. Ce petit village pittoresque d'origine médiévale fait partie de la province de Huesca, aux pieds des Pyrénées aragonnaises. Il a été abandonné par ses habitants, car la Compagnie générale d'électricité avait choisi le site pour y construire un barrage. De nombreux villages de la région ont subi le même sort, et, ajouté à l'exode rural massif, la région s'est progressivement dépeuplée.

Quelques-uns des projets hydro-électriques n'ont pas abouti, et, dans le cadre d'une politique d'aménagement et de réhabilitation de la région, les villages ont été cédés à des associations et des syndicats, pour une durée de 5 ans, après examen d'une proposition de restauration.

Passé ce délai, si le projet de restauration respecte ses engagements, le village est cédé pour 50 ans à l'association responsable.

La CNT a fait valoir son projet et, après de longs mois, Ruesta lui a été confié. Cet été, un camping a été organisé par la CNT, et, du pays basque, de Catalogne et de Saragosse, nombreux sont les compagnons qui ont mis la main à la patte.

L'année prochaine, si le cœur vous en dit, une idée de vacances à fouiller...

### Relations internationales



Photo : revue « Itinéraire ».

Manifestation étudiante.

## RÉVOLUTION FRANÇAISE

## De la consommation au droit au travail

**N**OUS avons vu la semaine dernière que l'action des sans-culottes s'était surtout exercée dans le domaine de la consommation. Du droit à l'existence, ils ont été amenés à dénoncer les spéculateurs. Mais les sans-culottes ne furent-ils que des affamés ?

Un certain nombre de revendications s'inscrivent dans un droit à la dignité globale. En ce qui concerne le logement, la lutte fut modérée car la sous-location était alors la règle. Devant le nombre d'insolvables, les locataires (eux-mêmes sans-culottes très souvent) animèrent la contestation contre les propriétaires. On demanda la limitation des loyers et parfois leur réduction. Des sections exigèrent même que les baux et loyers soient ramenés au niveau de 1760 ! La section de l'Observatoire proposa, quant à elle, la réquisition des maisons d'émigrés ou des propriétés nationales. Quant aux logeurs, ils réclamèrent en 1794 la résiliation des baux, ce qui revenait à une expropriation de fait. Sur la question du logement, les députés firent front car cela touchait trop à la propriété. Au moins les sans-culottes eurent-ils le mérite de poser le problème du droit au logement.

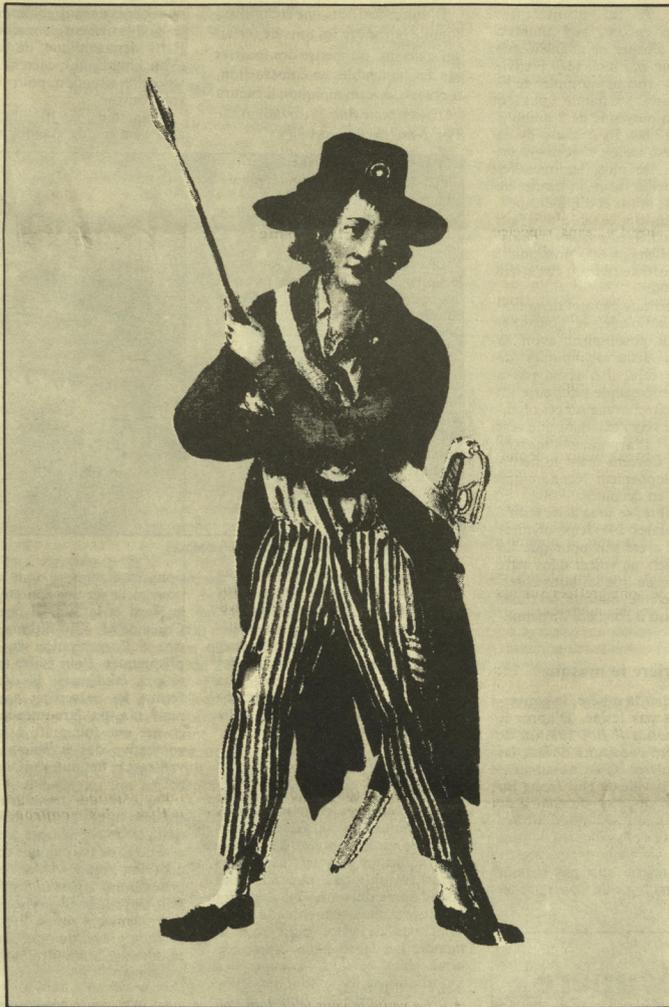
## L'égalité des jouissances

Dans le même ordre d'idées, on peut citer le droit à l'instruction. Pour les sans-culottes, cela participait de l'égalité des jouissances. L'école était un moyen d'améliorer son sort et en même temps de lutter contre les riches (qui ont le savoir comme privilège). C'était aussi un moyen de propager l'idéal révolutionnaire, le militant populaire étant souvent gêné par l'analphabétisme. Sans détailler leurs aspirations, notons qu'ils rejetaient l'enseignement privé et particulier, et qu'ils croyaient aussi au brassage social. Il y eut un projet à l'Assemblée avec le soutien moral des jacobins, mais les sans-culottes n'eurent pas l'occasion d'en éprouver les limites puisqu'il ne fut jamais appliqué. La déception fut énorme, les sections et la Commune n'eurent pas l'argent pour créer des écoles primaires afin de combler le vide, et les tracés administratifs découragèrent les rares tentatives, comme celle de la Société populaire du Luxembourg qui se proposait d'instruire les enfants deux fois par semaine (mars 1793).

Une autre revendication fut le droit à l'assistance pour les vieillards et les indigents. L'organisation des secours publics n'ayant pas abouti à la Convention, les sans-culottes relancèrent la question et demandèrent la création d'hospices et d'hôpitaux. L'entraide était alors très développée entre militants (quoiqu'en dise une légende noire). Au-delà de l'acte individuel, on tenta de s'organiser au niveau des sections. Celle du Contrat Social créa un espace « où seront reçues les femmes enceintes et où on leur procurera le bouillon et la viande nécessaires en pareil cas ». Une société populaire lança une « caisse de bienfaisance » pour les citoyens qui tomberaient malades (la Sécurité sociale avant la lettre). Confusément, les militants essayaient de dépasser le stade de la charité mais là encore l'aide aux plus démunis buta sur le manque d'argent et de moyens. Les sections, organes de quartiers, ne purent se substituer à l'Etat indifférent. Tant que l'entraide prenait une forme sectionnaire, les autorités se contentèrent de laisser les projets périr. Par contre, la répression fut impitoyable lorsqu'elle s'organisa par métiers. En effet, la loi Le Chapelier avait interdit, en 1791, la grève et les coalitions de salariés « au nom des droits de l'homme » (1). Les jacobins l'appliquèrent avec la même sévérité que leurs prédécesseurs. En mars 1794, des ouvriers d'imprimerie voulurent créer une « bourse d'épargne » pour venir en aide à leurs collègues malades ou au chômage, ce qui fut interdit !

« La richesse n'était pas  
attaquée de front »

Nous avons évoqué le problème des indigents, mais il faut y ajouter le chômage. Cette principale conséquence de la crise économique est pourtant traitée avec une certaine gêne par les sans-culottes. Ceux-ci sont des manuels, fiers de leur travail (la grande usine est alors inexistante), sa perte entraîne la famine (avec la mort



ou la mendicité. L'identité sociale disparaît encore plus vite qu'aujourd'hui. Le sans-culotte ne songe pas à faire payer les patrons puisque chacun espère devenir son propre patron, c'est-à-dire un artisan ou un boutiquier dont le travail ne serait pas ôté à son collègue. C'était la conception de l'égalité d'alors, basée sur le travail indépendant. Proudhon pressentira plus tard ce sentiment latent dans un pays où l'esprit de communauté est faible et essaiera de ne pas le heurter (2). On peut épiloguer à longueur de pages sur le sentiment « petit-bourgeois » des sans-culottes (l'esprit « grand-bourgeois » vaut-il mieux ?), mais les faits sont là. En 1793, les secours aux chômeurs s'inscrivent dans la lutte entre pauvres et riches plus que dans le monde du travail. On prôna la taxation des riches en proportion de leur fortune. Dans ces taxes, l'aide aux chômeurs y occupe une faible part : nous reviendrons plus loin sur la raison. On s'en servit surtout pour entretenir les familles des combattants aux frontières (nourriture, loyers) ou armer des cavaliers. Certaines sections allèrent plus loin et financèrent des fêtes civiques. En juin 1793, la section des Gravilliers, celle de Jacques Roux, remboursa un emprunt de 180 000 livres en faisant payer les riches du quartier. La taxe commençait sur les gros salaires, les riches qui ne travaillaient pas payaient la taxe plus la moitié, les « planqués » qui évitaient de partir à la guerre étaient aussi pénalisés. Au même moment, la section du Panthéon français taxa les propriétés foncières et mobilières tout en exemptant les ouvriers. La section de Bonne-nouvelle alla plus loin, elle taxa à 20% du revenu net des immeubles et des ren-

tes. Aucun minimum imposable ni taux progressif pour les propriétaires et les rentiers. La taxation des sections était assortie de pressions physiques lorsque les riches se dérobaient. Le gouvernement se résolut à intervenir. En décembre 1793, il interdit par décret aux sections de lever des taxes. La ploutocratie retrouvait ses droits au moment où l'on appelait à « l'effort commun ». La taxe de section fut loin d'être systématique, mais elle fut l'embryon d'un impôt sur le revenu défini à la base, au niveau du quartier. Cette méthode posait un problème : l'expropriation nécessitait le maintien d'une pression physique, puisque le mécanisme de la richesse n'était pas attaqué de front. C'est pourquoi il faut mentionner les revendications parallèles concernant le travail.

Nous avons vu que les secours aux chômeurs occupaient une faible part de la taxation ; c'est que le sans-culotte ne concevait pas un revenu minimum qui aurait été de l'assistanat. Il réclamait le droit au travail parce que celui-ci définit la condition face aux marchands et aux banquiers. Ils sont des « artisans laborieux » (le Père Duchesne), de cette « portion laborieuse du peuple qui n'a que son travail pour vivre » (section Poissonnière, septembre 1793). De la consommation, on passe à la question du travail, dont on peut suivre la définition qu'en donne Albert Soboul : « Le travail, entendons le travail manuel, fonde la propriété qui reste à sa mesure » (3). Le salarié est lié à l'artisan parce qu'il veut passer à l'atelier indépendant, base de la production.

La section dite des Sans-Culottes s'en fait l'écho le 2 septembre 1793 : « Que nul ne

puisse avoir qu'un atelier, qu'une boutique ». En attendant cette redistribution de la production, une mesure d'urgence était proposée : les travaux publics. Les militants ne précisèrent pas si ces travaux publics devaient être à temps complet. L'objet des travaux est tout aussi vague. Aujourd'hui, nous sommes plutôt vaccinés par les activités de substitution comme les TUC. Il est vrai que ceux-ci ne sont pas prévus dans une redistribution égalitaire de la production !

L'effort de guerre entraîna le développement de l'industrie, mais aussi des heurts entre l'Etat et les sans-culottes vers 1793. L'administration de l'Habillemeut essaya, par exemple, de concentrer l'activité dans de grands ateliers. Les commissaires des 48 sections s'en plaignirent à la Commune de Paris. Ils demandèrent la répartition du travail et des commandes dans des « ateliers sectionnaires ». Ainsi, la section aurait correspondu avec le travail. Mais ces ateliers échouèrent à cause du problème du crédit. N'ayant pas de fonds, ces ateliers ne purent tourner suffisamment. Les propositions populaires s'apparentèrent à du bricolage. Un citoyen suggéra de vendre les châteaux royaux et le Garde-meuble pour trouver le crédit. La section du Finistère créa des postes de commissaires de section, qui auraient avancé les fonds puis auraient été remboursés par la section sur les bénéficiaires. En vain, car aucun militant n'avait assez d'argent.

## Les projets populaires

La contestation se relança. En octobre 1793, des cordonniers réclamèrent le monopole pour la fourniture des souliers, mais le régime jacobin ne se résolut pas à supprimer les « soumissionnaires », les riches intermédiaires. La contestation se développa contre ces parasites qui, de plus, provoquaient le monopole. La section du Bonnet-Rouge dénonça, en avril 1794, ces nouveaux privilégiés : « Un seul, toujours plus riche, est sûr d'absorber partout toutes les entreprises lucratives, dont le juste partage présenterait à une multitude de bons citoyens des moyens d'existence pour leurs familles et des bénéfices permis ». En conséquence, il est demandé que l'entrepreneur obtienne un certificat de civisme d'une assemblée populaire. C'était projeter leur élimination. Là encore, le mouvement populaire n'eut pas la force suffisante pour bouleverser profondément l'économie à son profit. On peut noter que dans les campagnes apparurent des projets similaires. Pierre Dollivier, ancien curé d'Etampes, écrivit son *Essai sur la justice primitive* (1793), où il projetait la division des grandes fermes en lopins de terre égaux. La Révolution française sut parfois promouvoir la justice, mais au niveau des communautés de base. Elle buta sur le fédéralisme, qui aurait permis de passer au stade supérieur. Il est certain que le projet assez flou des sans-culottes ne prenait guère en compte le malthusianisme des producteurs et aussi le phénomène de concentration dont les mécanismes n'étaient expliqués que par « l'égoïsme ». La seule mesure visible préconisée par une section, celle de Lepeletier, consistait à taxer l'association de deux riches de façon à neutraliser l'alliance entre capitalistes : « Proposons que les hommes peuvent s'unir et non pas les fortunes ». Mais cela resta isolé.

Il était important de rappeler ces multiples propositions qui émanent des structures populaires. On ne parle du « peuple » dans la Révolution française que pour mettre en avant ses contradictions et ses erreurs. Ni plèbe d'Ancien Régime ni prolétariat moderne, la sans-culotterie fut un mouvement spécifique qui tenta de riposter à la crise économique.

On peut se demander d'ailleurs si les luttes dans la consommation (logement, subsistances) et contre la spéculation ne sont pas les objectifs les plus évidents par rapport à cette situation économique.

## YVES (« Gr. Les Temps nouveaux »)

(1) Article 4 de la loi. Les droits de l'homme défendent l'individu, donc le patron contre ses ouvriers coalisés. Logique !

(2) Cf. C. Gaillard : Proudhon et la propriété, Atelier Proudhon n° 1, page 13.

(3) Comprendre la Révolution, Albert Soboul, Maspéro, p. 119.

souscrivez... abonnez-vous... souscrivez... abonnez-vous... souscrivez.

## NOTE DE LECTURE

## « Anarchie et christianisme », de J. Ellul

Il est possible que monsieur Jacques Ellul soit un individu charmant quand il s'extrait de ses bondieuseries, si cela lui advient parfois par inadvertance ; mais ce n'est pas sa convivialité qui est en question, ce sont justement ses bondieuseries et sa volonté très hypocrite, très masquée, de les amalgamer à l'anarchisme (1).

Car si, comme il le prétend, il ne veut pas attirer les anarchistes vers le christianisme, ni les chrétiens vers l'anarchisme, à quoi sert donc son bouquin ? Ce n'est certainement pas un jeu. Quelqu'un qui croit à la mort et à la résurrection de Jésus Christ, ainsi qu'à la survie de l'âme, vit nécessairement d'espoir et ne commet pas un acte politique par simple jeu. Or ce bouquin est un acte politique.

## Faux anarchisme

Dans sa revue des griefs des anarchistes contre le christianisme, il ne prend en compte que ceux qui le servent, c'est-à-dire les plus superficiels : les critiques de la religion valet du pouvoir quel qu'il soit (mais aujourd'hui cela a changé, n'est-ce pas ?), le fameux « si Dieu existe, l'homme n'est pas libre » de Bakounine (et il nous ressasse la dialectique éculée de la liberté apportée à l'homme par Dieu) et sa prétendue infinie bonté (qu'il essaye

de réfuter en balançant vers les ténèbres extérieures une partie de ses textes sacrés en en s'enfermant dans une théologie ultra-mystique).

Et où a-t-il été prendre que nous estimons l'homme bon à priori ? Le « bon sauvage » pourri par la société, ce n'est pas la thèse de l'anarchisme, c'est celle du déiste Rousseau, père spirituel de Robespierre et grand-père politique de Staline.

Il s'appesantit aussi sur le « Ni Dieu ni maître ! », sans rappeler qu'il n'a été que repris par les anarchistes, après Blanqui ; mais son tour de passe-passe est d'un très mauvais illusionniste : avant tout Dieu est amour, donc vous ne pouvez pas, les anars, proclamer « Ni amour ni maître ». C'est franchise sémite !

Il se garde bien de rappeler que pour les anarchistes le concept « Dieu » est une invention de l'espèce humaine confrontée, au cours des dernières dizaines de millénaires de son évolution, à l'émergence de son désir d'expliquer les phénomènes naturels qui la dépassaient et la prise de conscience de ce que représente la mort. L'homme a inventé Dieu par peur des éléments et de la mort. Puis les idéologies religieuses se sont greffées sur ces angoisses et les ont nourries.

Proudhon — par-delà sa prolixité romantique et ses abus de la rhétori-

que classique — a répondu clairement sur ce point : « (...) il m'est parfaitement démontré que tout ce qui a été dit, écrit, pensé, et tout ce qui pourra l'être jamais sur l'Être suprême, la Trinité, le Créateur, la Providence, l'Absolu, etc., n'est autre chose que le produit du travail de l'imagination (...) » (2).

Il faut qu'Ellul se fasse une raison, ces questions ne nous angoissent pas.

## Faux christianisme

Ben que protestant, l'Ancien et le Nouveau Testament sont pour lui des textes sacrés, puisqu'il s'affirme chrétien. Quoi qu'il lui en coûte, il doit donc les prendre dans leur totalité, sans élaguer les parties contraires à sa thèse. C'est pourtant ce qu'il a le culot de faire, en l'avouant, pour affirmer que... La Bible est source d'anarchie.

Pour nous qui n'avons pas le sens du sacré, ces textes, de même que les autres mythologies, représentent des documents intéressants sur les erreurs de l'espèce humaine. Certes, on peut trouver un intérêt esthétique à quelques parties de l'Ancien Testament ; d'autres, y compris dans le Nouveau, relèvent du manuel de savoir-vivre ; mais sur le fond, c'est un ramassis de billevesées infantiles. Tout et le contraire de tout. Et il faut qu'un chrétien fasse avec ce tout.

Dieu est amour, veut nous faire croire Ellul :

- « Engeance de vipères, qui vous a montré le moyen d'échapper à la colère qui vient ? » (Mt 3,7) ;
- « Il a sa pelle à vanner à la main, il va nettoyer son aire et recueillir son blé dans le grenier ; mais la balle, il la brûlera au feu qu'il ne s'éteint pas. » (Mt 3,12) ;
- « Tout arbre qui ne produit pas un bon fruit, on le coupe et on le jette au feu. » (Mt 7,19) ;
- « Il leur dit : "Allez !" Ils sortirent et s'en allèrent dans les porcs ; et tout le troupeau se précipita du haut de l'escarpement dans la mer, et ils périrent dans les eaux. » (Mt 8,32) ;
- « En vérité je vous le déclare : au jour du jugement, le pays de Sodome et de Gomorre sera traité avec moins de rigueur que cette ville. » (Mt 10,15) ;
- « Alors il se mit à invectiver contre les villes où avaient eu lieu des miracles, parce qu'elles ne s'étaient pas converties. » (Mt 11,20).

Arrêtons les frais. On pourrait en remplir plus que toutes les pages du Monde libertaire.

Rappelons tout de même la parabole des talents (Mt 25, 14-30 et Lc 19, 12-27), où il est conseillé de faire fructifier son bien chez les banquiers. Et qu'Ellul ne nous casse pas les pieds avec une interprétation prétendue symbolique : si symbole il y a, le support du symbole n'est pas innocent. D'autant plus que la « morale » de cette parabole des talents n'est pas piquée des hannetons : « Car à tout homme qui a, l'on donnera et il sera dans la surabondance ; mais à celui qui n'a pas, même ce qu'il a lui sera retiré ».

Pour faire bonne mesure ajoutons-y un zeste d'Apocalypse (2, 26-27) : « Le vainqueur, celui qui garde jusqu'à la fin mes œuvres, je lui donnerai pouvoir sur les nations, et il les mènera paître avec une verge de fer... ».

Si cela c'est de l'anarchisme, je veux bien me faire évêque.

## Vrai néo-corporatisme

Les « projets » politiques d'Ellul sont juste ce qu'il faut diffus pour qu'on les avale sans y prendre garde, surtout qu'il sait nous carresser dans le sens du poil.

Pour l'essentiel, il reconnaît être en désaccord avec nous sur la viabilité d'une société sans classes, donc



sans Etat, désaccord qu'il module par « la possibilité de créer un nouveau modèle social » (3) et, pour ce faire, il propose de s'appuyer sur « l'un des courants autogestionnaires » (4).

Or, l'autogestion dans le cadre de l'Etat, c'est blanc-bonnet et bonnet-blanc avec le principe de subsidiarité de l'Eglise (5). Comme ils ont quinze siècles en commun avec les catholiques, il n'est pas étonnant que les réformateurs néo-cléricaux parpaillots puisent aux mêmes sources et nous souhaitent eux aussi une société néo-corporatiste où les classes sociales « vivent en harmonie » pour le plus grand bien de la classe possédante.

Proposant cela aux anarchistes, au nom du christianisme, Ellul y voit « une orientation commune et parfaitement claire. Ce qui implique

que nous menions le même combat dans une même perspective. » (6). Ben voyons !

Et comme il ne manque pas d'air, il s'autoproclame « l'honnête homme ». C'est plutôt faux-derche et compagnie. Nous n'avons strictement rien de commun avec cette momie.

Marc PRÉVÔTEL

(1) Jacques Ellul, Anarchie et christianisme, Atelier de création libertaire, Lyon 1988, 128 pp.

(2) P.-J. Proudhon, Ecrits sur la religion, Marcel Rivière, Paris 1959, p. 215.

(3) Ellul, op. cit., p. 25.

(4) Ibid., p. 22.

(5) Voir à ce sujet la postface de Jacques Delors dans : Echange & Projets, La démocratie à portée de la main, Albin Michel, Paris 1977, p. 220.

(6) Ellul, op. cit., p. 121.

## NOTE DE LECTURE

## Du côté de la SF

POUR les amateurs de « hard-science » (catégorie de SF faisant la part belle aux descriptions et aux explications « scientifiques »), deux romans, *Neuromancien* (1) de William Gibson (prix Hugo 1985) et *La musique du sang* (2) de Greg Bear, sont à découvrir. Dans le premier, le personnage principal est branché sur un système informatisé ; viré de son boulot pour piratage, il va devoir vivre dans « la zone de Chiba ». Une zone franche économique où tout se vend et s'achète. On appréciera les descriptions sociologiques de cet endroit sordide dont le vernis futuriste ne cache pas les ressemblances avec les jungles d'exploitation actuelles. La puissance grandissante des ordinateurs trouve son apogée dans ce livre ; ceux-ci constituent un réseau, le cyberspace, véritable monde informatisé.

Le second roman, version moderne de *Frankenstein*, nous fait découvrir nos cellules dans un accessible langage technique. Le sujet : et si nos globules rouges

vivaient ? Le résultat est très étrange ; on pourra ainsi apprécier les relations entre les chercheurs et ceux qui les utilisent (militaires et patrons).

Dans un autre style, voici une *uchronie* (un événement de notre passé est modifié, l'Histoire change) de Keith Roberts, *Pavane* (3), qui nous peint une Angleterre papiste (car la Grande Armada a été victorieuse), mais la révolte gronde. Descriptions sociales et critiques de l'obscurantisme alternent avec une poésie sentimentale que Franck Straszchitz a su traduire avec brio. La beauté des paysages et la représentation des personnages en font un des chefs-d'œuvre de la SF.

C. NATUREL

(1) William Gibson, *Neuromancien*, éditions J'ai Lu n° 2325.

(2) Greg Bear, *La musique du sang*, éditions J'ai Lu n° 2355.

(3) Keith Roberts, *Pavane*, éditions Livre de Poche n° 7019.

Ces ouvrages sont disponibles à la librairie du Monde libertaire.



## Sélection de programmes de Radio-Libertaire (89.4)

Jeudi 13 octobre

« Enlivrez-vous » (16 h à 18 h) : avec comme invité Eric Nonn pour son livre « Carlingue » (Julliard).

« Les Fruits de la passion » (19 h 30 à 20 h 30) : avec comme invitée Hélène Azema (écrivain).

« Les courants d'art s'envolent » (20 h 30 à 22 h 30) : Théo Barbu, critique à « Art-speak », présente Jean-Marc Vulpeau (peintre).

Vendredi 14 octobre

« L'invité du vendredi » (19 h à 21 h) : l'Union rationaliste rend hommage à Daniel Brunet de la fédération parisienne de l'Union rationaliste.

« Contact » (22 h 30 à 1 h) : contact avec les auditeurs au 42.62.90.51 ; le thème du soir : le satanisme.

Samedi 15 octobre

« Blues en liberté » (22 h à l'aube) : nuit de blues autour du Mississipi.

Dimanche 16 octobre

« BD DA et Cie » (20 h à 21 h 30) : avec comme invités Jacques Sorgues, Cestac et Thevenet (revue « Futuropolis »).

Mercredi 19 octobre

« Sens interdit » (17 h 15 à 18 h 30) : la chirurgie du cancer, avec comme invité le professeur Damienne Castaigne (en désespoir de cause, on enlève !).

« Femmes libres » (18 h 30 à 20 h 30) : de la parenté à l'eugénisme, « Les cahiers du GRIF », avec Pernelle.

## CANTONALES

## La claqué abstentionniste

**P**ANIQUE chez les politiques : les électeurs se dérobent ! Plus de 50% d'abstention aux deux tours des élections cantonales. De mémoire de baron de la V<sup>e</sup>, on n'avait jamais vu ça.

Après l'étonnement, la mobilisation. Tous les professionnels de la politique s'accordent aujourd'hui pour avancer des propositions qui pallient au « manque de civisme » des citoyens. L'enjeu est clair : défendre une profession menacée de discrédit. Avec la mobilisation, l'échange des coups techniques : la droite met à profit la désertion des urnes pour remettre en cause l'opportunité du referendum sur la Nouvelle-Calédonie, qui provoque bien des tiraillements tant à l'UDF qu'au RPR.

Mais cette mobilisation de la scène politique a également pour effet d'exercer une censure sur l'abstention elle-même. Car celle-ci est aujourd'hui définie, redéfinie et interprétée à travers le prisme des intérêts de l'ensemble des professionnels de la politique, qu'ils soient représentants légitimes des partis ou journalistes accrédités.

Il y a donc urgence à diffuser notre propre interprétation du phénomène abstentionniste. D'abord pour comprendre ce qui s'est joué au cours de cette campagne électorale. Ensuite pour faire pièce aux discours des professionnels qui, sous couvert de défense du « civisme » et de la « démocratie » ne visent qu'à préserver les privilèges afférents à leur fonction et à leur domination.

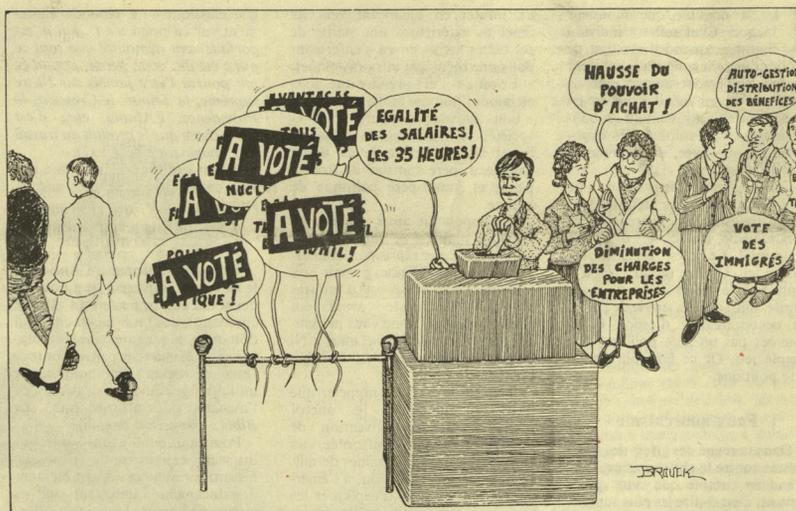
Enfin, pour que les anarchistes puissent tirer le meilleur parti des espaces politiques qu'ouvre aujourd'hui la conjoncture.

## L'abstention ultra-majoritaire

L'abstention aux cantonales n'a pas été majoritaire. Elle a été ultra-majoritaire. Car aux chiffres officiels, il faut bien ajouter en toute rigueur d'analyse, la masse des non-inscrits. Complément d'autant plus nécessaire qu'il semble bien que depuis quelques années la non-inscription sur les listes électorales est un phénomène en pleine progression.

Reste à déchiffrer les logiques sociales qui animent l'abstention, tant dans sa forme classique que sous la forme de la non-inscription. Mais, là encore, il n'est pas inutile de poser, en guise de jalons à l'analyse, quelques préalables. En premier lieu, il ne faut pas oublier que la diffusion de chiffres globaux commentés et interprétés par les porte-paroles politiques (ou par les journalistes qui, de fait, font partie du jeu) a pour effet d'uniformiser des phénomènes souvent hétérogènes. Tous les abstentionnistes cependant ne désertent pas les urnes pour une seule et même raison. D'ailleurs les résultats des cantonales révèlent par exemple que l'abstention à ces élections a avant tout été un phénomène urbain.

En second lieu, il faut être attentif à la spécificité d'une élection qui



fait la part belle aux marchés politiques locaux. Il faudrait donc, là encore, en toute rigueur d'analyse, détailler les situations spécifiques que les résultats globaux ignorent. Par exemple, le score fleuve d'un Philippe de Villiers dans le canton de Montaigne, en Vendée (plus de 80% des suffrages exprimés), s'explique moins par le prestige du label du candidat (UDF), que par la dynamique des entreprises de mobilisation politique que celui-ci a pu impulser dans le nord-est vendéen (spectacle du Puy-du-Fou, Radio-Alouette FM, etc.).

## Effritement ou lutte protestataire

Les préalables posés, on peut repérer quelques logiques qui expliquent le boycott des isolements pendant les cantonales. L'abstention a eu d'abord des causes conjoncturelles. Ainsi, la dilution du clivage droite/gauche à l'échelon gouvernemental a sans doute eu pour effet de provoquer la défection d'une partie des électeurs jadis fidèles aux socialistes ou aux centristes.

Deuxième élément d'explication : l'effritement du vote protestataire au profit de l'abstention. Ce glissement s'explique d'abord par le caractère localiste d'une élection cantonale peu médiatisée. En un sens, la faiblesse de l'orchestration nationale des enjeux et de leur mise en scène a pu priver les cantonales de cette clientèle d'électeurs protestataires, qui, dans l'anonymat de l'isolé, régent leurs comptes avec la société. Car, et on l'a souvent oublié, si le vote Le Pen est dangereux, il est également d'une redoutable facilité. Il permet à beaucoup d'exprimer leurs haines et leurs ressentiments à peu de frais, sans risque.

Par ailleurs, il faut être attentif à l'évolution de la perception des partis les mieux en mesure de capter le vote de protestation. Il est clair aussi que le passage du PCF au gouvernement d'union de la gauche, en 1981-1982, lui a fait perdre une fraction importante de son audience électorale. Symétriquement, le Front national, perçu comme un parti « paria », placé à l'écart des responsabilités gouvernementales a pu ainsi agréger des clientèles soucieuses avant tout de se démarquer des forces politiques les plus légitimes. Or, ses succès électoraux aidant, le Front national s'est de plus en plus intégré dans les institutions : Parlement européen, Assemblée nationale, conseils régionaux, conseils généraux. De plus, les transactions opérées avec la droite ont sans doute eu pour effet d'euphémiser les positions du Front national, tout en transformant imperceptible-

ment son image : celle d'un parti de plus en plus semblable aux autres formations.

## Les chômeurs votent avec les pieds

Mais la progression de l'abstention engage également des mouvements de long terme. Le « bide » des cantonales conforte en fait une tendance statistique largement antérieure à ces élections : depuis une quinzaine d'années, l'abstention classique, mais également la non-inscription, progressent. Cette inflexion a partie liée avec les mutations sociales à l'œuvre depuis 1973, et notamment la vague montante du chômage et de l'exclusion sociale.

Pour saisir les mécanismes en jeu, il faut d'abord ne pas oublier que le vote, avant d'être l'expression d'une opinion, est un rite social. Acte de conformisme social, la participation électorale prend également son sens comme célébration de l'intégration du citoyen.

Mais avec la montée du chômage, l'affaire prend une toute autre tournure. Les masses de chômeurs en effet ne sont pas seulement condamnées à la gestion de budgets étriqués, elles sont également confrontées à la dissolution brutale des liens sociaux et aux stigmates que celle-ci inflige. Dès lors, il ne faut pas s'étonner de la progression de l'abstentionnisme classique et de la non-inscription parmi les chômeurs, notamment les jeunes mis durablement sur la touche, alors même qu'ils accèdent à leurs droits civiques. D'ailleurs, cette tendance est largement confirmée par les taux

records d'abstention atteints dans les quartiers populaires. Exclue de l'activité sociale, une fraction de plus en plus importante de la population se désintéresse du jeu politique légitime.

Cette tendance à la montée de l'abstentionnisme risque bien d'avoir des conséquences tangibles sur l'évolution du champ politique. Car ces jeunes, qui aujourd'hui désertent en masse les bureaux de vote, appartiennent très majoritairement aux catégories qui constituent l'électorat traditionnel des partis de gauche. Sans tirer des plans sur la comète, on peut se demander dans quelle mesure cette déperdition ne poussera pas ces partis — et en particulier le PS — à de nouveaux recentrages, à des rapprochements de plus en plus nets avec des fractions du centre-droit.

Les anarchistes ne peuvent rester indifférents à cette série de transformations sociales et politiques. L'abstention massive aux cantonales n'a certes pas été une abstention libertaire. Mais elle peut le devenir, à condition que les anarchistes se montrent capables d'avancer conjointement des axes de luttes, des formes d'auto-organisation et des propositions pratiques qui répondent aux interrogations et aux intérêts concrets des populations qui s'écartent aujourd'hui du jeu politique traditionnel. Sous cette condition, la claqué abstentionniste d'aujourd'hui préfigure peut-être un puissant mouvement social libertaire demain.

Philippe BOURSIER  
(Gr. Emma-Goldman de Bordeaux)



Tous copains !

## DÉCENTRALISATION

## Une arnaque étatique

« Les Français se sont abstenus parce qu'ils n'ont pas compris les enjeux des cantonales et de la décentralisation », répétaient à l'unisson les leaders politiques le soir des élections. Mais les enjeux réels de la décentralisation sont-ils ceux que l'on croit ?

## 1. Dérobade gouvernementale.

1982. Alors que l'« état de grâce » s'effiloche, les socialistes, via Gaston Deferre, sortent un nouveau gadget de leur chapeau : les lois de décentralisation. Cette trouvaille a d'ailleurs de quoi séduire plus d'une belle âme de gauche. Ne s'agit-il pas en effet de développer la démocratie locale, de donner plus de liberté aux citoyens, de rompre avec la pesante tradition jacobine hexagonale ? La réalité est cependant fort éloignée des professions de foi des hommes de la vague rose. La décentralisation, en effet, c'était d'abord et avant tout, un moyen efficace de préserver les pouvoirs primordiaux du gouvernement d'abord tout en « filant » les dossiers difficiles aux collectivités locales. Car la « crise » qui se développe au grand jour, depuis 1973, accule les ministres successifs dans des problèmes quasi inextricables. Le développement continu du chômage notamment a, par exemple, pour effet de provoquer une montée en flèche des dépenses d'aide sociale et d'action sanitaire.

Pour le gouvernement d'abord, la solution la moins coûteuse, tant politiquement qu'économiquement, sera la décentralisation. L'opération est en effet tout bénéfique pour l'Etat. Célébrée comme un accomplissement démocratique, la décentralisation permet au gouvernement de se défaire des dossiers les plus difficiles en transférant les compétences appropriées aux collectivités locales.

L'opération est également bien accueillie par les notables locaux, qui ont beaucoup à y gagner : plus de pouvoir, plus de prestige et de meilleures rémunérations. Le gâteau est si beau qu'il fera naître de nouvelles vocations.

## 2. Les perdants.

Restent les perdants : les contribuables, et au premier chef les salariés. D'abord parce qu'il faut bien financer l'essor des dépenses locales (+ 5% en moyenne par an). Parallèlement, l'Etat se désengage. Libéralisation du marché des capitaux oblige, l'Etat cesse d'être le banquier exclusif des collectivités locales. Aux prêts bonifiés se substitue aujourd'hui le recours au marché obligataire qui renchérit le coût du crédit. Au total, l'endettement des collectivités locales progresse, imposant l'alourdissement de la pression fiscale locale. Les impôts locaux étant particulièrement peu restrictifs, leur augmentation frappe de plein fouet les salariés.

Deuxième effet pervers des lois de décentralisation : la mise en concurrence des collectivités locales. Désormais, les communes, voire les départements, se disputent les créations d'entreprise. Le choix des sites d'implantation est largement déterminé par les exonérations fiscales ou les subventions concédées aux entreprises. Ces cadeaux enregistrés sous la colonne opaque « politique de l'emploi », il faut bien le financer. Les dépenses locales sont à nouveau tirées vers le haut, les impôts aussi. La boucle est bouclée. Au bout du compte, l'astuce de la décentralisation aura permis d'accélérer le transfert de revenu des salariés vers les profits, de renforcer les pouvoirs des notables locaux et de donner du crédit aux gouvernements socialistes. Une arnaque étatique bien orchestrée !

Philippe BOURSIER (Gr. Emma-Goldman de Bordeaux)